

Foyer Le SeyMNAz Concept Pédagogique

Préambule

Le Conseil d'État a mandaté la Fondation Officielle de la Jeunesse (FOJ) pour l'ouverture, d'un lieu d'hébergement dédié aux mineurs masculins non accompagnés (MNA). Cette structure est destinée exclusivement à des jeunes âgés de 13 ans à 18 ans révolus sous curatelle du SPMi.

Pour répondre expressément à ce mandat, dès le 1er novembre 2019, le foyer a ouvert ses portes sur la commune de Thônex, Route de Malagnou 200.

La prise en charge consiste à proposer un hébergement adapté tout en favorisant un accompagnement diversifié, à la fois individuel et collectif, pour répondre aux besoins de chaque bénéficiaire. Plus qu'un lieu d'hébergement, ce dernier propose à chaque mineur un accueil qualitatif, un bilan et un suivi médical ainsi qu'un soutien dans l'élaboration de leurs projets.

Foyer Le SeyMnaz

Le foyer « SeyMnaz » est situé sur la commune de Thônex, à la Route de Malagnou 200, à quelques mètres du centre sportif de Sous-moulin. Proche de la frontière, cet ancien Motel se trouve au bout d'une allée dans un grand parc arboré. Le foyer est facilement accessible en transport public. Composé de trois ailes, il dispose de 18 chambres, 6 douches, 9 WC et une cuisine. Le sous-sol comprend une salle commune (TV, réunion), un local pour les machines à laver, ainsi que divers locaux techniques et de stockage. Il existe également une dépendance composée de 2 pièces dédiées à l'infirmerie et au secrétariat. Une grande terrasse orientée plein sud est également disponible.

Le foyer est composé :

- ✓ 18 chambres (dont 2 bureaux : éducateurs, Protectas)
- ✓ 6 douches
- ✓ 9 WC
- ✓ 1 grande cuisine
- ✓ 1 grande terrasse
- ✓ 1 grand jardin

Un sous-sol :

- ✓ 1 salle TV/réunion
- ✓ 1 salle de sport
- ✓ Divers locaux de stockage et techniques

Une dépendance :

- ✓ 1 bureau infirmerie
- ✓ 1 bureau (secrétariat)

Difficultés des lieux :

Nous avons dû utiliser trois pièces du foyer pour le bureau du secrétariat, de l'infirmerie et pour la loge du Protectas. Il n'existe pas de grand réfectoire prévu pour accueillir tous les résidents ainsi que l'équipe éducative. La salle commune est sous-proportionnée de telle sorte qu'elle ne permet pas de faire de grandes réunions ou des activités diverses. Le local de l'infirmerie, le bureau des éducateurs sont relativement exigus. De plus, il manque une pièce destinée au bureau de la direction. L'intrusion des personnes ne peut pas être complètement sécurisée, le domaine est grand et les entrées peuvent se faire par les haies. Les jeunes peuvent faire rentrer des personnes de l'extérieur puisque les chambres sont de plain-pied et disposent toutes de fenêtres.

Procédure d'admission

L'accueil d'un bénéficiaire débute après qu'une ordonnance du TPAE soit prononcée. L'IPE du SPMI se met en contact avec la direction du foyer pour un placement. La mise en place d'un entretien d'admission est obligatoire au sein du foyer. Lors de cet entretien, un point de situation sur son parcours de vie et son état physique et psychique est établi.

Sa participation est importante afin qu'il se sente concerné par son avenir. Son opinion doit être dûment pris en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité.

Lors de cet entretien, une présentation de la structure, du cadre et des règles inhérentes au bon fonctionnement du lieu est faite. Selon le niveau de compréhension du jeune ou des professionnels présents, un traducteur est indispensable.

Les critères d'admissibilité sont les suivants :

- ✓ Répondre aux critères de « vulnérabilité, d'isolement et de juvénilité » défini par les membres du Comité Opérationnel MNA
- ✓ Être au bénéfice d'une curatelle ordonnée par le TPAE confiée au SPMI
- ✓ Être un mineur âgé de 13 à 18 ans et isolé de sexe masculin
- ✓ Être accompagné de son curateur du SPMI lors de l'entretien d'admission
- ✓ Disposer d'un abonnement de transport TPG mensuel
- ✓ Avoir déposé ses empreintes digitales et être enregistré auprès de la CRA
- ✓ Disposer d'une assurance maladie

Le moment de l'entrée représente une étape importante, souvent difficile, l'équipe éducative met donc un soin particulier pour faciliter ce moment. Pour faciliter cet accueil, l'attribution et la préparation d'une chambre déjà prête et la mise à disposition du « pack soin » qui se composent de gel douche, shampooing, brosse à dent, dentifrice, rasoir, préservatif.

Public accueilli

Le mineur non accompagné de par son statut et parcours migratoire se retrouve en situation d'isolement. L'isolement dans le contexte d'accueil du foyer fait référence à l'absence du responsable légal sur le territoire Suisse en l'occurrence « les parents ». C'est pour pallier à ce manque, que les autorités cantonales ont confiées le mandat à la FOJ en étroite collaboration avec le SPMi.

Les garçons, placés sous curatelle du SPMi, sont logés, nourris et blanchis. Ces migrants, qui ne peuvent être candidats à une demande d'asile, bénéficient exclusivement d'une assurance-maladie et d'un abonnement pour les transports publics Genevois. Pour la plupart ces adolescents très vulnérables avant d'être accueilli à la SeyMnaz étaient à la rue ou d'autres dans des hôtels, placés par le Service de protection des mineurs (SPMi).

Les problématiques rencontrées auprès des MNA

Ci-dessous, une énumération non-exhaustive des problématiques :

- ✓ Isolement
- ✓ Faux mineurs
- ✓ Violences physiques
- ✓ Scarification, tentative de suicide
- ✓ Délinquances, vols, deal, prostitution
- ✓ Problèmes liés à la transculturalité
- ✓ Troubles du comportement
- ✓ Souffrance psychique ou maladie somatique
- ✓ Problèmes d'addiction
- ✓ Difficultés relationnelles

Mission

Notre mission première est d'accueillir des Mineurs non accompagnés dans une démarche globale d'accompagnement social, centré sur les besoins de la personne en élaborant un projet d'autonomie à chaque personne accueillie. Le projet est co-construit, en étroite collaboration avec le jeune et l'Intervenant-e en Protection de l'Enfance IPE du SPMi.

Notre engagement éthique d'intervention reposent sur le respect de la dignité humaine, la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE), du 20 novembre 1989 et des différents droits fédérales et cantonales. Ce projet de foyer n'est pas un projet satellite à la FOJ mais s'appuie bien sur des valeurs institutionnelles, et ce malgré l'extrême précarité de leur statut.

L'accompagnement se décline selon différentes thématiques intrinsèquement liées les unes aux autres :

- ✓ La gestion du quotidien : investissement dans l'hébergement, hygiène, rythme de vie...
- ✓ L'accès à la santé physique et mentale,
- ✓ Accès à des cours d'alphabétisation tout en leur permettant de garder leur langue maternelle
- ✓ L'accès aux loisirs, activités sportives, culturelles, ludiques.
- ✓ L'accès à la culture et à la citoyenneté tout en préservant leur identité culturelle
- ✓ Mettre en place un projet de vie réalisable

Le présent projet est pensé comme un dispositif de transition et ultime étape vers l'autonomie. Une indispensable préparation au passage de l'adolescence vers l'âge adulte avant le terme des mesures de protection encadrées par le SPMi.

Le premier temps d'accueil est très important, il permet de rassurer le jeune et lui offrir la possibilité de poser ses « valises » dans un lieu sécurisant. Le foyer permet également d'offrir aux jeunes un suivi médical et psychologique afin qu'ils retrouvent une place en tant qu'adolescent. Un défi de taille notamment en raison de problèmes de comportement parfois amplifié par des addictions aux stupéfiants, à l'alcool ou à des troubles psychologiques.

Objectifs institutionnels du foyer la SeyMnaz

L'objectif principal est d'offrir un toit et un lieu de vie sécurisant au Mineur Non Accompagné mais pas que :

- ✓ Offrir un lieu d'accueil respectueux et soutenant en privilégiant le respect, l'écoute et le partage
- ✓ Répondre aux besoins fondamentaux en étant attentifs au développement et au soin général des résidents
- ✓ Être à l'écoute des besoins affectifs en proposant des moments de partage et des temps privilégiés tout en favorisant l'échange, l'écoute et l'expression par le biais des actes du quotidien et des activités
- ✓ Respecter les valeurs, croyances religieuses et traditions individuelles en écoutant, en favorisant les habitudes du milieu d'origine, en adaptant la nourriture...
- ✓ Réfléchir avec les résidents, les partenaires du réseau professionnel aux perspectives de vie et les accompagner si besoin à élaborer un retour aux pays d'origine ou autres.
- ✓ Accompagner, observer et évaluer des situations afin de proposer une prise en charge adéquate
- ✓ Préparer la fin du placement

Planification Horaires

Le planning horaires est mensuel et s'articule sous forme de tableau. Il est construit de manière à ce que l'équipe éducative ait des jours fixes de travail durant la semaine. Concernant les week-end, ils sont répartis équitablement tout au long de l'année. Quatre « shifts éducateurs » ont été mis en place :

- ✓ H1 - 9h-22h,
- ✓ H2 - 9h-17h,
- ✓ H3 - 16h-00h,
- ✓ H4 - 16h-nuit - 9H30
- ✓ L'équipe médicale, quant à elle, couvre la tranche horaire de 9h à 22h 7/7 et 24h/24

Les horaires sont modifiés et s'adaptent en fonction des besoins du foyer et des événements particuliers comme actuellement avec les conditions sanitaires et de confinement liés au COVID-19. Cela requiert de la part de l'équipe, une certaine flexibilité, souplesse et réactivité pour répondre aux urgences et besoins inhérents au bon fonctionnement de la structure et aux respects des bénéficiaires. A titre d'exemple, les jeunes du foyer la SeyMnaz étant majoritairement de confession musulmane les plannings seront adaptés en conséquence pour permettre la liberté de culte durant la période du Ramadan.

Statuts des jeunes

Au foyer SeyMnaz les jeunes accueillis ont un statut de Mineurs Non Accompagné et sont majoritairement issus de pays d'Afrique du nord. Après leur majorité leur présence sur le sol Suisse sera illégale. Dès lors, il est important dès leur arrivée, d'effectuer un travail autour de leur avenir et de ses différents enjeux.

Cependant chaque MNA est avant tout un enfant et doit être traité comme tel. Son statut d'étranger, de requérant d'asile ou de migrant illégal ne doit pas influencer la manière dont il sera pris en charge. Chaque MNA a une histoire unique qui doit être évaluée individuellement, selon sa situation et ses besoins particuliers.

Accompagnement

Malgré la barrière linguistique des liens se tissent progressivement pour comprendre les raisons qui les ont poussés à fuir leur pays. Ces moments riches en échanges et en émotions, favorisent la verbalisation d'une souffrance profonde ce qui permet aux adolescents d'interroger leur choix et leur avenir. Loin de leur famille, cette situation génère de fait l'apprentissage d'une gestion du stress, d'une nouvelle langue ainsi que d'une adaptation à de nouvelles normes sociales.

Chaque accompagnement est singulier, raison pour laquelle l'équipe est garante de l'état physique, psychique et social. Elle développe une approche globale qui tient compte de la spécificité de chacun en fonction de leur réalité sociale, du cadre légal et des orientations politique. Les valeurs défendues par l'équipe éducative sont l'écoute, l'humilité, le non-jugement, la bienveillance afin de garantir une approche empathique.

La principale difficulté liée à cette prise en charge, tant pour les professionnels que pour les jeunes, demeure la gestion d'une temporalité souvent inconnue source d'anxiété et d'altération des projections pour les jeunes accueillis. Cependant, nous essayons même dans une prise en charge limitée de développer leur projet.

L'équipe éducative ainsi que l'équipe soignante travaillent conjointement. Pour ce faire, une coordination régulière a été mis en place dans le but de veiller au maintien de l'intégrité physique et psychique des jeunes. Pour cadrer cette mission d'accompagnement au foyer SeyMNAz, nous avons établi une Fiche de Suivi Personnalisée (FSP). Il est à noter que cette fiche n'est pas figée et évoluera en fonction de la réalité de terrain et des besoins émergents tant pour les jeunes que pour les partenaires. Celle-ci regroupe plusieurs informations :

- ✓ L'identité du jeune,
- ✓ La date d'accueil,
- ✓ Son programme d'activités,
- ✓ Sa fréquentation à Païdos,
- ✓ Les présences et absences,
- ✓ Le comportement avec ses pairs,
- ✓ Le comportement avec l'équipe éducative,
- ✓ Les événements significatifs,
- ✓ Le respect des règles et du cadre du foyer.
- ✓ Les objectifs définis et leurs évolutions

Apprentissage

La différence culturelle entre leur pays d'origine et la Suisse n'est pas simple. Nous observons que ces jeunes restent souvent isolés avec leurs pairs. Cela ne facilite le développement de leurs connaissances générales. Pour lutter contre cet isolement et toutes les problématiques qui en découlent, nous avons imaginé une prise en charge depuis le foyer vers l'extérieur. Les jeunes mineurs non accompagnés n'ont pas accès à une scolarité ou une formation standard. Cependant, une autre alternative leur est proposée par l'association Païdos qui a créé un programme destiné aux mineurs non accompagnés, il s'agit du CAP. L'objectif de cette structure est d'offrir un lieu d'insertion de jour.

Le but poursuivi est que les mineurs non accompagnés puissent bénéficier d'un espace de soutien et de protection. Diverses activités sont proposées notamment des cours de français et de mathématique, des ateliers de cuisine, des repas en groupe, des ateliers d'expression et du sport. Païdos accueille les jeunes mineurs non accompagnés du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00. Le nombre d'inscrits est limité à 15 jeunes sur tout le canton de Genève.

Nous observons que la majorité des jeunes accueillis ne participent pas à ces cours. Les raisons de ces absences sont liées à plusieurs facteurs :

- ✓ Leur état de santé
- ✓ Inversion du rythme de vie
- ✓ Rendez-vous médicaux

Dans un souci d'améliorer cette prise en charge, nous allons développer notre partenariat avec l'association Païdos.

Un travail actif avec le réseau professionnel existant, via le « Réseau genevois autour des mineurs non accompagnés », sera indispensable pour prendre en compte de manière globale la situation du jeune, avec des bilans réguliers réunissant les différentes personnes-clés :

- ✓ Référents sociaux et légaux : SPMi
- ✓ Prise en charge de la santé : Unité santé jeunes (HUG), médecins, psychologues
- ✓ Apprentissage du français : Païdos, interprètes de la Croix-Rouge

Posture éducative

Etre éducateur implique la capacité de développer et entretenir des aptitudes et compétences personnelles, sociales, professionnelles et méthodologiques, imbriquées les unes dans les autres.

Si les aptitudes personnelles représentent la capacité de traiter avec soi-même, d'être en adéquation avec ses valeurs et de s'autogérer, les compétences sociales font référence à la capacité de traiter avec les autres, de les considérer avec bienveillance et de savoir communiquer.

Les aptitudes professionnelles font référence à la connaissance (savoir) et aux capacités à la mettre en œuvre (savoir-faire), alors que les compétences méthodologiques font appel à la maîtrise et l'application de différentes techniques et méthodologies, et à la capacité de les appliquer avec discernement aux situations, tout en évaluant sa propre action.

Faire coexister ces facettes au sein d'un même individu, le professionnel éducateur, est un exercice complexe qui demande à chacun d'entretenir « son propre outil », de s'entretenir soi-même.

Pour mener à bien sa mission et entretenir les valeurs sur lesquelles elle s'appuie, l'institution s'intéresse particulièrement aux aptitudes personnelles des collaborateurs (savoir-être), car elles ont une place prépondérante dans la construction de l'individu et orientent la manière dont ils interviendront auprès des enfants, des familles, de leurs collègues et des membres du réseau. Il est donc nécessaire, dès l'engagement, qu'un intérêt développé existe entre les valeurs institutionnelles et les valeurs personnelles.

Le quotidien (Déroulement d'une journée)

Chaque jeune accueilli à son propre rythme de vie, certains se lèvent tôt et entament leur journée de manière très structurée tandis que d'autres jeunes se lèvent très tard. Le parcours migratoire, la distance avec leur famille, le manque de repères, l'isolement sont autant d'éléments qui influent sur leur humeur à cela s'ajoute leur consommation de diverses substances (Cannabis, Cocaïne, Héroïne, Médicaments psychotropes et anxiolytiques, inhalation de vapeurs de colle ...).

De ce fait, leur sommeil est altéré et leur rythme nyctéméral est inversé. Certains trouvent le sommeil assez rapidement (entre 22h et 1h du matin), alors que d'autres passent la nuit éveillée et trouvent le sommeil au petit matin. Il en résulte donc que le quotidien des jeunes n'est pas uniformisé.

Les éducateurs vérifient tous les matins leurs présences au foyer. Ils rentrent dans leurs chambres pour leur rappeler un rdv ou une activité mais également pour vérifier que les règles du foyer soient bien respectées.

C'est alors que certains jeunes peuvent se sentir agressés, contrôlés ou inconsiderés. Ils peuvent dans certains cas devenir agressifs par des paroles en direction des éducateurs ou par des actes physiques sur eux même ou sur l'éducateur.

Les éducateurs sont donc très attentifs à respecter leur intimité et sphère privée. Lorsqu'ils doivent vérifier la présence ou le bon fonctionnement des règles, ils interviennent de manière réfléchie en présence du Protectas. Le Protectas a d'ailleurs été mis en place entre autre pour ces raisons 7j/7 et 24h/24. Cela a permis de rassurer l'équipe éducative mais également les jeunes.

Une journée « type » pour un jeune résident devrait être en principe ponctuée par une présence au sein de l'association Païdos.

Le jeune se lève prend son petit-déjeuner avant de partir à Païdos aux alentours de 8h15. La matinée est réservée pour des cours, ainsi que pour des activités extérieures. Le repas de midi leurs est proposé dans le cadre de Païdos, pour une fin d'activité vers les 14h00.

Dès qu'il quitte Païdos, le jeune peut à ce moment retourner au foyer ou se rendre en ville pour rentrer plus tard. Le temps de l'après-midi est utilisé pour les rendez-vous médicaux ou avec leurs IPE.

Malheureusement, pour diverses raisons susmentionnées tous les jeunes n'arrivent pas toujours à se mobiliser pour se rendre à l'association Païdos.

Activités

Les mineurs non accompagnés n'ont pas accès aux activités publiques et payantes. Ces jeunes n'ont aucune prestation financière ou budget qui leur est allouée à ce sujet-là.

La période de confinement durant la crise du covid 19 a été un moment propice pour l'équipe éducative d'observer des besoins qui n'avaient pas été identifiés jusque-là. La présence plus importante des jeunes dans l'institution nous a permis de mettre en lumière que la nature des activités est souvent l'occasion de développer les échanges et les partages autour de la situation de ceux-ci. En effet, c'est par le biais d'activités que les liens se tissent et se renforcent entre les jeunes et l'équipe éducative. C'est à partir de cet accompagnement, qu'il est possible de se concentrer sur l'instant présent.

Cela nous a permis d'échanger sur leur avenir et les amener à se questionner (Suites possibles, impossibilités, aide au retour, sont autant de points abordés dans ces moments).

Elles sont donc une partie du cœur du travail éducatif et nous permettent d'entamer un travail d'orientation et de soutien dans le contexte de leur réalité actuelle.

Réaliser ces activités nous a permis d'instaurer un rythme de vie pour ces jeunes. Elles leur permettent également de se socialiser et de donner une forme de sens à leur existence. Elle permet de libérer une partie de leur violence dans des activités sportives encadrées. Dans ce sens, elle permet de faire émerger un questionnement sur le sens de leur parcours migratoire. Depuis, nous avons pu accompagner des jeunes dans l'idée d'un départ construit.

Diverses activités ont été proposées autour de plusieurs thématiques :

Activités culinaires :

- ✓ Participation à la confection des repas du midi et du soir, atelier pâtisserie, etc.

Activités sportives :

- ✓ Football, footing, boxe, fitness, etc.
- ✓ Une salle de sport au sein du foyer a été créée avec l'équipe éducative et les jeunes. Nous avons pu récolter le matériel nécessaire grâce à des dons.
- ✓ Alphabétisation

Activités scolaires :

- ✓ Ateliers de français et mathématiques, soutien aux devoirs, etc.

Activités vertes :

- ✓ Entretien du domaine, atelier jardinage, confection d'un jardin potager.

Notre constat face à la mise en place de ces activités a été positif. Nous avons pu remarquer que les jeunes sont preneurs et demandeurs. Leur investissement a été progressif et ces derniers en deviennent des acteurs investis. Ces activités leur permettent de se sentir considéré, respecté et par ce biais, ils sont momentanément sortis des situations dites à risques.

Dans un premier temps, il est important de travailler sur les addictions et sur la gestion du syndrome post-traumatique de leur parcours migratoire ou encore de leurs inquiétudes afin de prétendre à un quotidien « normalisé ».

Dans un deuxième temps nous allons devoir travailler autour de 3 axes :

- ✓ Heures du couché (psychologue, somnifères, anxiolytique, le soir favoriser des moments d'échanges pour les apaiser)
- ✓ Horaires fixes pour les repas,
- ✓ Développer des activités sportives ou culturelle en journée
- ✓ Développer le partenariat avec Païdos ou autres institutions, associations pouvant aider les jeunes à apprendre le Français.

Santé

Les mineurs que nous accueillons portent l'espoir de toute une famille de voir leur vie économique s'améliorer. Souvent la famille s'est endettée, les jeunes subissent alors une forte pression psychologique dû aux attentes et aux espoirs de leur famille et communauté.

Les MNA de la SeyMnaz ont tous un parcours migratoire chaotique. L'isolement loin de leur contexte familial accroît leur vulnérabilité et précarisation. Globalement, nous observons que la majorité des jeunes du foyer la SeyMnaz présentent des troubles d'ordre psychologiques jugulés à des troubles du sommeil. Ainsi, ils restent éveillés jusque tard dans la nuit ce qui trouble et inverse irrémédiablement leur rythme de vie.

Pour tenter de trouver une échappatoire à leur différent problème, ils consomment tous types de drogues, s'alcoolisent, ingèrent divers médicaments, se scarifient ou dans les cas les plus extrêmes tentent de mettre fin à leur vie. Certains trouvent d'autres alternatives qui leur permettent de ne pas sombrer dans la dépression ou le repli en pratiquant leur religion, le sport ou la musique...

Fort de ce constat, il était indispensable de leur venir en aide et pour pallier à un manque de prise en charge des MNA, nous avons dû recruter une équipe de trois infirmiers. Lors du recrutement, nous avons opté pour des candidatures, au-delà des certifications médicales, disposant de compétences linguistiques en lien avec le dialecte des résidents. L'objectif étant d'éviter que la barrière de la langue ne constitue un obstacle supplémentaire dans la prise en charge.

Fonctionnement de l'infirmierie

Pour respecter le secret médical et la confidentialité, l'infirmierie est excentrée ce qui favorise la relation de confiance. Cet espace dédié aux soins est ouvert de 9h à 22h. A ce jour, l'équipe soignante est composée de deux infirmières et d'un infirmier. Malgré les dispositions prises, les jeunes restent méfiants et distants. Ils préservent une vision négative des soins, raison pour laquelle, nous privilégions dans un premier temps des entretiens informels afin de démystifier la fonction de soignant. Cet état de fait s'explique en partie par une forme de déni de leur problématique et de leurs addictions.

Au sein du foyer des moments de prévention relative aux MST, IST, VIH, comportements sexuels à risque qui est réalisée par l'équipe soignante. Des préservatifs ainsi que du lubrifiant sont mis à disposition des jeunes.

Des séances de sensibilisation aux risques de la consommation de cannabis, d'alcool et de benzodiazépines (majoritairement consommées).

La prise de médicaments par les jeunes au foyer doit faire partie d'un échange régulier systématique entre le foyer, son curateur et le jeune concerné, voir le médecin prescripteur, également pour tout ce qui touche à l'automédication.

La gestion des médicaments, en particulier leur conservation et leur distribution, est un aspect important dans la vie du foyer, et doit être pensé et organisé de manière cohérente par rapport aux normes et directives des services compétents en vigueur (SSJ et pharmacie cantonale) aspects de sécurité et aux valeurs de la FOJ. Pour chaque jeune, nous conservons et vérifions la posologie, nous demandons au pharmacien que chaque emballage soit muni d'une étiquette sur laquelle figure le nom de la personne et la posologie. Pour une trousse d'urgence, nous demandons au pharmacien de le munir d'une étiquette de recommandation, dosage, x cp/ jour, validité dès ouverture etc.

Les médicaments doivent être rangés de façon à éviter toute confusion, hors de portée des personnes non autorisées, des casiers par exemple nominatifs. Une pharmacie du foyer à l'usage des éducateurs, pour les maux du quotidien ou les camps et les sorties.

Les stupéfiants comme la Méthadone les neuroleptiques, les benzodiazépines, les antidépresseurs, la Ritaline sont sous clé puisqu'il y'a un risque mortel pour les autres personnes.

Nous avons mis en place 3 types de fiches pour le suivi médical des résidents :

- ✓ Une fiche médicale, elle est remplie chaque weekend dessus y figurent des données telles que poids, taille, température...
- ✓ Une fiche sanitaire est remplie et mise à jour avec les besoins des jeunes en termes de suivi psy, somatique et antécédents médicaux, allergies.
- ✓ Une fiche de traitements médicamenteux, sur celle-ci figure le nom, date de naissance, poids, allergies, visa du transcripteur, visa du vérificateur. Le nom du médicament, dosage en mg, dose journalière, prescrit par.

Partenaires de la santé

D'un point de vue thérapeutique, nous aspirons à développer un partenariat plus dense avec les HUG, l'OMP, mais aussi avec des spécialistes de la santé mentales arabophones ce qui permettrait aux soignants d'étoffer la prise en soins car les accompagnements en rdv peuvent parfois être chronophages nous empêchant d'avancer sur nos soins quotidiens.

Pour l'instant nous avons développé un partenariat avec les structures suivantes :

- ✓ La CSJ (Consultation Santé Jeunes) : pour tous les RDV d'ordre somatique et psy, actuellement ils privilégient les téléconsultations mais les RDV de vaccination nécessitant une présence physique sont maintenus.
- ✓ Physiothérapie spécialiste main-poignet-coude « Médidogts » : certaines consultations à visée antalgiques sont également maintenues,
- ✓ Consultations OMP des adolescents rive gauche : un jeune bénéficie actuellement d'un suivi et nous allons renforcer notre collaboration après l'épisode du Covid-19.
- ✓ Pour les soins dentaires CUMD (Centre Universitaire de Médecine Dentaire, HUG) et l'école de soins dentaires Adrien Jeandin, (fermée pendant l'épidémie).
- ✓ Une psychologue arabophone qui maintient les téléconsultations, elle sera disposée à se déplacer au sein du foyer, après l'épidémie.

Hygiène

L'accès aux soins et à l'hygiène sont des besoins fondamentaux. Au foyer du SeyMnaz ces derniers sont pris en compte avec sérieux et rigueur.

Deux aspects sont travaillés, l'image de soi et l'image que l'on véhicule auprès des autres. Il existe indéniablement une corrélation entre l'estime de soi et sa propre identité psychologique. Il est donc indispensable d'attacher une attention particulière à La notion d'hygiène.

Concernant la thématique de l'hygiène, le foyer fourni à chaque jeune un kit de soin individuel qui comprend : shampoing, gel douche, déodorant, crème, rasoir, etc. L'équipe éducative et infirmière accompagnent les jeunes sur cet aspect en faisant particulièrement de la prévention sur les mesures d'hygiène à respecter pour maintenir une bonne santé. Si

besoin, des entretiens individuels sont réalisés avec les jeunes. Certains, issus du Maghreb ont un rapport très intime et pudique avec leur corps ce qui peut rendre difficile le traitement de cette question.

Nous tendons à viser :

- ✓ Que les résidents prennent une douche quotidienne
- ✓ Que le brossage des dents s'effectue après chaque repas
- ✓ Que les habits soient changés et lavés régulièrement
- ✓ Que leur parure de lits soit lavée régulièrement

Chaque mineur est responsable de l'entretien et de la propreté de sa chambre et du matériel mis à disposition.

Sommeil

A tous les âges de la vie, durant le sommeil, de nombreuses fonctions s'accomplissent. La nécessité du sommeil en quantité et qualité suffisante est particulièrement importante chez l'adolescent en plein développement.

Si les besoins en sommeil varient selon les individus et selon l'âge, il est nécessaire d'observer la qualité des moments d'éveil. La concentration, la disponibilité, l'humeur des jeunes durant la journée, donneront des indications sur l'adaptation du rythme diurne.

Durant le placement, ce point est important dans l'accompagnement des MNA. Nous savons que les jeunes accueillis sont hors leurs habitudes et repères et cela influence souvent la qualité de leur sommeil et par conséquent de leur santé.

Vie affective et sexuelle

« La santé sexuelle fait partie intégrante de la santé, du bien-être et de la qualité de vie dans leur ensemble.

C'est un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social en relation avec la sexualité, et non pas simplement l'absence de maladies, de dysfonctionnements ou d'infirmités.

La santé sexuelle requiert une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles agréables et sûres, sans contrainte, discrimination et violence. Pour atteindre et maintenir un bon état de santé sexuelle, les droits sexuels de tous les individus doivent être respectés et protégés. »

La Fondation Officielle de la Jeunesse considère l'éducation et l'accompagnement à la vie sexuelle et affective comme partie intégrante de sa mission.

Dans cette perspective, les éducateurs sont ouverts et disponibles à répondre aux questions des jeunes sur les questions relatives à la sexualité, sans l'anticiper. Pour ce faire, ils suivent la formation obligatoire FOJ « Ecoute et accompagnement à la vie affective et sexuelle des jeunes ».

Les éducateurs offrent disponibilité et espace d'écoute au jeune de manière individualisée qui prend en compte sa personnalité, ses valeurs, sa culture d'origine et ses croyances. Si nécessaire, ils orientent le jeune par la suite vers les organismes spécialisés (unité de santé sexuelle, groupe accompagnement à la vie affective et sexuelle de la FOJ, SSJ ...).

Ainsi, l'équipe favorise un environnement qui permette au mineur de devenir acteur de son développement. Au quotidien, les éducateurs mettent l'accent sur la conscientisation et la considération de soi et d'autrui, de la valeur de chacun et de la préservation de l'espace personnel.

L'intimité est considérée comme un espace nécessaire pour se sentir en sécurité dans son corps et son esprit. Le regard et le comportement respectueux des adultes envers le mineur et son entourage, lui permettent de se construire une image positive de soi.

Dans son accompagnement, l'éducateur adopte une posture bienveillante et accueillante afin d'apporter au jeune une attention particulière, une écoute attentive et une observation fine aux différents discours, attitudes et signaux pouvant indiquer une difficulté ou un besoin spécifique. Dans leur action quotidienne, ils sensibilisent les adolescents à préserver leur intimité, à respecter leur sphère personnelle.

Alimentation

L'alimentation prend une place importante dans la vie quotidienne des jeunes, elle a été à plusieurs reprises source de conflit. Lorsque les repas ne leur conviennent pas, elle est vécue par les jeunes comme un manque de considération délibéré.

Pour apaiser ces tensions, plusieurs réunions en concertation avec les bénéficiaires ont été nécessaires pour aboutir à un consensus. Une liste avec des menus prédéfinis, nous a été présenté par les jeunes. Nous essayerons dans la mesure du possible d'y répondre favorablement. Depuis peu, un tableau des menus pour la semaine est rédigé en français et en arabe, il est affiché le lundi dans différents lieux.

Une salle avec frigo est attribuée pour la prise des repas. De par sa taille, elle ne permet pas de partager ces moments avec tous les jeunes du foyer. Si le beau temps est au rendez-vous les repas peuvent se faire sur la terrasse extérieure.

L'équipe du foyer est soucieuse du bon équilibre alimentaire des résidents. Les discussions et les interactions sont régulières afin de sensibiliser les jeunes au rythme et à l'importance de manger sainement. Les repas sont préparés en semaine par le cuisinier ce qui permet d'avoir un équilibre alimentaire et des quantités adaptées.

Durant le week-end et les vacances, les jeunes et les éducateurs tendent à confectionner les repas de concert, après avoir discuté des menus et fait les courses ensemble. Cela se dessine selon la dynamique de groupe ainsi que selon l'intérêt des jeunes présents pour cette activité. Dans cette optique, les trois repas de la journée se partagent autour d'une table. Sauf exception, les résidents mangent ce que le cuisinier a préparé. En cas de régime particulier en lien avec des allergies ou la religion, par exemple, l'équipe éducative veille à ce que chaque jeune ait un repas adapté.

Les horaires des repas :

- ✓ **Petit-déjeuner :**
- ✓ 6h00 - 10h30
- ✓ **Service du midi :**
- ✓ 12h00-14h30
- ✓ **Service du soir :**
- ✓ 19h00-22h00.

Pratique Religieuse

La grande majorité des mineurs non accompagnés accueillis au foyer de la SeyMnaz sont d'origine Maghrébine. Ils sont donc généralement de confession musulmane. Le Foyer de la SeyMnaz a fait le choix de prendre en compte cette thématique et de considérer, respecter et accompagner les jeunes dans leur entièreté.

Ceux-ci pourront également réaliser et pratiquer le ramadan dans des conditions adéquates et favorables. L'équipe éducative adaptera son programme quotidien, ses activités et ses horaires afin de répondre aux besoins des jeunes en étant à leur écoute et à leurs côtés.

Nous considérons que la religion est un choix individuel et intime, c'est pourquoi, il leur est demandé aux jeunes de réaliser leurs prières dans leur chambre et non pas dans les espaces communs du foyer.

Cette population étant fragile et isolée l'équipe veille à ce que les jeunes ne glissent pas vers une pratique rigoriste ou d'endoctrinement. En lien avec ce constat, nous estimons qu'il est nécessaire de leur apporter un soutien ou des réponses en lien avec leur pratique en nous appuyons des compétences de l'association « gardez le lien ».

Référence Éducative

Lors de son arrivée, chaque jeune bénéficie d'une coréférence éducative et d'un référent « santé ». En lien avec le jeune, ils travaillent sur son projet en priorisant l'aspect santé et éducatif.

Les référent(e)s restent les personnes de contact privilégié avec les différents partenaires afin de garantir une cohérence d'intervention.

Ils s'assurent que le dossier du résident soit en ordre, que les rencontres avec le réseau soient régulières pour fluidifier la transmission d'informations avec le curateur du SPMI et la direction du foyer lorsque la situation l'exige.

Un rapport toute les quinze jours est rendu à la direction du SPMI, chaque co-référent doit rédiger de manière la plus précise ce document (Voir document).

Bien évident tous les éducateurs connaissent les situations et se tiennent informés des dernières nouvelles de chaque jeune.

Rôle de l'éducateur de permanence

Si l'institution distingue les rôles d'éducateur « référent » et d'éducateur de « permanence », l'expression de ces rôles s'imbrique l'une dans l'autre.

Lors de son service, l'éducateur est responsable, comme ses collègues présents, de l'accompagnement des jeunes dont il a la charge. Il agit, réagit, interagit avec les personnes présentes en fonction des événements planifiés ou imprévus. Il est en charge de la gestion et de l'organisation du quotidien. Son outil principal est le lien relationnel qu'il construit et entretient avec chaque jeune. Cela demande parfois du temps pour favoriser un approvisionnement de part et d'autre.

L'éducateur qui prend son service assure la permanence de l'institution. Il a la responsabilité de gérer, traiter voire déléguer ce qui se passe dans l'institution durant le temps de son service.

Avant d'entamer sa permanence, une transmission est faite entre lui et l'éducateur qu'il relève. Puis l'éducateur lit les observations des jeunes, l'agenda et toutes informations utiles à son travail.

L'équipe éducative met un accent fort sur sa disponibilité et le contact direct avec les résidents. Pour cela, l'éducateur passera le moins de temps possible dans le bureau et consignera les informations et observations avant la fin de son service ou sur les temps administratifs.

L'équipe éducative privilégie sa présence sur le groupe, auprès des résidents afin d'utiliser chaque moment du quotidien.

Quelques exemples de son travail :

- ✓ Il suit l'évolution du développement des résidents grâce aux observations de ses collègues.
- ✓ Il tient à jour les coordonnées et informations de tous les partenaires sur le site intranet.
- ✓ Il tient à jour et consigne toutes les étapes, actions ou réunions concernant la situation des jeunes.
- ✓ Il organise les rendez-vous en laissant des consignes précises à l'équipe.
- ✓ Il partage les informations et ses observations à ses collègues par le biais de la Plateforme de l'institution.
- ✓ Il met à disposition toutes les informations nécessaires concernant chaque situation.

Méthodes et approches pédagogiques

Pour accompagner l'équipe éducative, nous nous allons développer deux approches théoriques :

❖ *L'Approche centrée sur la solution*

Approche dite thérapeutique, l'ACS fait partie des références théoriques existantes inspirant les actions du foyer. Orientant le sujet vers un futur portant le fruit de ses actes, elle présente l'intérêt de développer des moyens efficaces et pratiques pour aider les jeunes à découvrir ou redécouvrir leurs points forts et leurs ressources. Elle permet de les aider à visualiser les changements qu'ils désirent et qu'ils souhaitent construire. Cette approche se tourne sur ce qu'ils font déjà de positif et qui marche. C'est une manière d'accompagner les enfants et les familles vers la résolution de leurs problèmes en mettant au centre le pouvoir de changement qu'ils ont en eux et leur capacité de créer.

❖ *La Discipline positive*

Le modèle de la Discipline Positive est basé sur le travail du psychiatre autrichien (contemporain de Freud) Alfred Adler (1870-1937) et de son disciple Rudolf Dreikurs (1897-1972).

Alfred Adler, fondateur de la psychologie individuelle, met en avant les sentiments d'appartenance et d'importance (contribution) comme les deux besoins essentiels de l'être humain. L'approche adlérienne est globale et tient compte du ressenti, des pensées et des actions de l'individu mais aussi de son contexte familial, social et professionnel. Chaque individu mérite respect et dignité. L'encouragement, qui se centre sur les forces de l'individu, permet un changement constructif. Les enfants élaborent leurs croyances à partir de la perception de leurs expériences qui influenceront leurs comportements tout au long de leur vie. Tout comportement a donc une raison d'être. C'est pourquoi la Discipline Positive s'intéresse aux besoins qui se cachent derrière les comportements des enfants. Nous

décidons de ce que nous faisons et pouvons choisir notre réponse. La liberté individuelle s'accompagne ainsi de responsabilités sociales.

La Discipline Positive offre aux jeunes et aux éducateurs une méthode éducative, ni permissive ni punitive, dans un cadre à la fois ferme et bienveillant. Ferme, pour respecter le monde de l'adulte et les règles de la vie en société. Bienveillant, pour respecter le monde de l'enfant et ses émotions.

Cette méthode permet aux jeunes de développer avec confiance les compétences de vie dont ils ont besoin pour devenir des adultes épanouis. C'est une pédagogie par l'encouragement, axée sur la recherche de solutions élaborées de manière collaborative.

❖ **Les 5 « C » de la discipline positive**

- ✓ Des règles claires
- ✓ Des règles concrètes
- ✓ Des règles constantes
- ✓ Des règles cohérentes
- ✓ Des règles conséquentes

Fin de placement

De par leur statut, la fin de placement pour cause de majorité est un moment délicat pour les jeunes MNA mais également pour les professionnelles qui les accompagnent. Si elle n'est pas anticipée, elle entraînera de fortes tensions, de l'insécurité qui ne faciliteront pas cette sortie. Pour réduire cette inconnue, il est primordial de travailler, échanger avec les jeunes sur cette thématique quelques mois avant leur majorité.

Lorsque ce travail est fait, le protocole de sortie doit se concrétiser avec un entretien de fin de placement entre le jeune, le curateur-trice, un éducateur-trice et le directeur adjoint du foyer SeyMnaz.

Ce moment doit permettre aux professionnelles de restituer au jeune son passage au foyer. Il reprendra les critères définis dans la Fiche de Suivi Personnalisée (FSP) l'évolution de la situation du jeune pendant sa période d'accueil. Ce moment doit également lui permettre de déposer si besoin ses craintes.

Motifs d'exclusions

En cas de fugue un avis de disparition du jeune sera automatiquement établi et le curateur sera informé dans les meilleurs délais par mail et par un contact téléphonique. La place du jeune sera maintenue au foyer SeyMnaz jusqu'à expiration d'un délai de 72 heures. Sans nouvelle du jeune sa place sera proposée à un autre bénéficiaire. Il pourra cependant refaire une demande s'il venait à revenir, pour autant qu'il réponde toujours aux critères d'admission et qu'une place disponible au foyer puisse lui être accordée.

En cas de délits liés aux mœurs, aux stupéfiantes ou l'adoption d'un comportement mettant en péril la sécurité et l'intégrité physique de ses pairs ou des collaborateurs, le jeune sera exclu du foyer, après en avoir informé son curateur.

Information, Communication et collaboration

❖ *Respect de la sphère privée et Principes généraux*

La vie en institution et les collaborations pluridisciplinaires dans le suivi des situations nécessitent des échanges d'information au sujet de et à destination des jeunes et leur famille. Nous souhaitons être très respectueux des aspects de la vie intime, privée ou publique de chaque enfant bien que l'institution soit un lieu de vie collectif.

Dans cette responsabilité, nous faisons une distinction entre les aspects organisationnels de la vie institutionnelle (agenda, horaires, infos pratiques...) et les aspects intimes ou privés de la vie des enfants (état d'âme, problèmes personnels, histoires familiales...)

La loi sur la protection des données (LPD 1992) a pour but de protéger les informations sensibles des personnes, celles-ci leur appartenant en premier lieu. Ils ont par conséquent le droit à l'auto-détermination sur la diffusion des informations sensibles les concernant. Dès lors, nous leur proposons presque toujours de nous relater eux-mêmes les événements présents et passés de leur vie, avec leurs propres mots. Ceci s'applique aussi bien aux événements antérieurs que présents au placement. De la même manière, nous leur proposons, lorsque cela est possible, de communiquer eux-mêmes avec les partenaires sur ce qui les concerne et, lorsque cela est difficile, ils sont associés et/ou informés.

Les effets de ce principe favorisent la communication, le lien et la relation par des échanges plus fréquents et encouragent les discussions entre les éducateurs, les enfants et les familles et les partenaires du réseau.

❖ *Tenue des dossiers*

Afin de garantir la protection des données en notre possession au sujet des enfants et des familles, nous faisons référence à la LIPAD pour l'utilisation de la plateforme pédagogique informatisée.

❖ *Pourquoi tout est informatisé ?*

Le choix d'informatiser les documents s'est fait pour deux raisons distinctes. La première relève d'une politique de confidentialité au sujet des données : la consultation du site de chaque enfant nécessite un accès informatique avec mot de passe et est uniquement possible depuis les ordinateurs de la FOJ. Seuls les utilisateurs habilités dans les conditions prévues ont accès aux informations. La seconde est que cela facilite l'accès à l'intégralité des données et des informations.

Enfin, c'est aussi une manière plus écologique de travailler et de traiter les informations afin d'éviter une surutilisation de papier.

❖ *A quoi sert le site du résident ?*

Les sites sont conçus de manière à faciliter le suivi éducatif par les éducateurs en fournissant les renseignements nécessaires pour aider le jeune dans son quotidien. Il fait également office de mémoire.

Son contenu permet de communiquer avec les autres professionnels et de faire le lien entre les différents intervenants. Les informations peuvent donc être de natures multiples et représentent des moments de vie du jeune.

❖ *Que contient le site du résident ?*

Un site contient les éléments nécessaires quant à l'accompagnement du jeune. Ces informations sont apportées par les différents partenaires du placement : l'enfant, les parents ou proche de la famille, l'IPE, les intervenants extérieurs ainsi que les éducateurs.

Toute demande reçue pour l'accueil d'un jeune au foyer est enregistrée et informatisée. Chaque résident dont la demande d'admission est acceptée aura un fichier/site ouvert à son nom. Une fois que le jeune quitte le foyer, son site est désactivé et archivé, sa consultation restant toujours possible par la suite.

Différentes rubriques regroupent les informations et se présentent comme suit :

- ✓ La fiche résident : Elle regroupe sur le même espace toutes les données importantes et primordiales lorsqu'un jeune est placé : les données d'identité de l'enfant (date de naissance, sexe, nationalité...). S'y trouvent également les informations concernant l'état de santé de l'enfant, comme les allergies, les maladies...
- ✓ Les contacts du réseau familial et social : Ils se présentent sous forme de liste contenant toutes les adresses, les numéros de téléphone et/ou e-mail nécessaires pour le suivi du jeune (parents, SPMI, école, parascolaire, médecins, activités extrascolaires, amis...)
- ✓ L'agenda du pensionnaire : Chaque jeune a son agenda personnel sur lequel sont inscrits les rendez-vous extérieurs.
- ✓ Les documents liés aux pensionnaires : Cela comprend tous les documents relatifs au jeune et à son placement. Les documents reçus sous format papiers sont scannés et ainsi regroupés. Il s'agit de documents officiels (carte d'assurance maladie), les documents relatifs au placement (convention de placement) et les ordonnances médicales.

Cette liste des documents que l'on peut trouver dans le site du jeune n'est pas exhaustive, cela dépendra de la situation et de ce qu'il nous est nécessaire d'avoir.

❖ *Les observations*

Elles regroupent un ensemble d'informations élaborées par les éducateurs à partir d'observations journalières. Les sujets abordés peuvent toucher tous les sujets, tant que cela est jugé utile à transmettre au reste de l'équipe et que cela ajoute une plus-value à l'accompagnement éducatif. Chaque observation est datée. Afin d'avoir un meilleur accès à ces informations, nous avons différents « tags » à disposition, qui regroupent le sujet/thème sur lequel est basé l'écrit. Il est possible de faire une recherche dans la rubrique des observations afin de retrouver l'ensemble des notes concernant un sujet en particulier.

❖ *Les tags s'organisent comme suit :*

- ✓ IPE
- ✓ Documents officiels
- ✓ Famille
- ✓ Gestion
- ✓ Quotidien
- ✓ Religion/culture
- ✓ Réseau
- ✓ Santé/psy
- ✓ Scolarité/travail

❖ *Les résidents ont-ils accès au dossier ?*

Le site est un outil de l'institution, il n'est donc pas la propriété du résident. Cependant, l'enfant a accès en tout temps, et sur simple demande aux éducateurs, aux informations qui les concernent. Toutefois, cela se limite aux documents produits par l'institution, les écrits fournis

par d'autres services ou institutions devront être consultés auprès des personnes concernées. Le cas échéant, les éducateurs orientent les enfants vers les auteurs de ces pièces.

Les pièces suivantes du dossier sont accessibles par les résidents :

- ✓ Fiche résident
- ✓ Rapports divers, procès-verbaux d'entretiens
- ✓ Fiche « suivi du placement »

Les demandes de consultation de dossiers archivés sont traitées par la direction de l'institution sur demande d'anciens bénéficiaires.

❖ *Combien de temps et comment sont gardés les dossiers ?*

A ce jour, la Fondation Officielle de la Jeunesse garde tous les documents émis sans limite de temps.

Sur le plan technique, le cycle de vie d'un dossier n'inclut actuellement aucun mécanisme particulier d'archivage. Le dossier est manuellement marqué comme « Inactif » par l'institution lors de la fin de placement du résident, ce qui a pour effet de le masquer aux utilisateurs. En ce sens, les données d'un dossier « Inactif » sont conservées dans le même état et au même endroit que celle d'un dossier « Actif ».

Les bases légales qui guident les pratiques de la FOJ sont la LPD (principes), la LIPAD du canton de Genève et son règlement d'application (RIPAD).

Sur le plan pratique, nous utilisons également l'aide-mémoire « Protection des données dans le travail social », complément au « Code de déontologie du travail social en Suisse » d'Avenir Social.

Où les dossiers informatisés sont-ils stockés ?

L'ensemble des dossiers personnels de nos bénéficiaires sont constitués, traités et stockés dans le périmètre du système d'information de la FOJ et donc conservés en interne (maîtrise administrative et technique).

Communication interne au foyer

❖ *Plateforme pédagogique informatisée*

Comme toutes les institutions de la FOJ, la SeyMnaz utilise un intranet spécifique au foyer qui intègre plusieurs moyens de communications, d'organisation des informations et de stockage des données.

Chaque collaborateur utilise un login personnel pour accéder à l'intranet, y lire ou écrire du contenu durant son activité professionnelle.

Sur la plateforme de l'institution se trouvent :

- ✓ Echanges de news : informations organisationnelles générales
- ✓ Sous-site des jeunes : Fiche d'informations (informations complètes, coordonnées, situation sociale, juridique et scolaire, loisirs, ...), documents officiels scannés (ordonnances du tribunal, indications de placement, rapports, correspondance, suivis de situation, interventions, pv de bilans, ...), agenda individuel des jeunes (rendez-vous individuels, transports, activités)
- ✓ Liste de contacts : collaborateurs et partenaires
- ✓ PV : des colloques, supervisions et journées de réflexion

- ✓ Documents de références : concept
- ✓ Modèles de documents : formulaires d'admission, d'entretien, de sorties
- ✓ Documents du quotidien : mode d'emploi du foyer, fiche présence
- ✓ Documents organisationnels : horaires
- ✓ Agenda : échéances administratives, organisation d'équipe
- ✓ Les dossiers des situations se trouvent en version numérique sur l'intranet et certains documents originaux (ordonnances, carnet de vaccination, documents officiels) sont scannés et contenus dans des classeurs.

Les informations concernant chaque situation sont mises à jour par les éducateurs en tout temps en collaboration avec le curateur du SPMI.

Si une information manque ou fait défaut, l'éducateur prend soin de s'adresser directement au curateur du SPMI pour le solliciter et obtenir l'information du principal intéressé.

❖ *Colloques hebdomadaires*

Réunissant l'équipe éducative et le directeur adjoint, les colloques hebdomadaires d'équipe sont l'opportunité de partager, puis de réfléchir et d'élaborer sur les situations vécues dans le foyer pour chaque situation et d'ajuster les questions organisationnelles et pédagogiques. A travers les expériences relatées, chacun peut s'exprimer, donner son avis, entendre des pistes. C'est aussi à ce moment-là que l'équipe s'organise pour les nouvelles admissions ou les sorties à venir. Le directeur y participe une fois par mois.

Chaque mardi matin, le colloque est l'espace commun pour centraliser certaines informations, mener une réflexion plus approfondie sur l'évolution des situations, ou réorienter des interventions. Ce sont les moments où le directeur adjoint et le directeur amènent les informations institutionnelles. Un procès-verbal est rédigé et conservé sur la plateforme intranet sécurisée de la SeyMnaz auquel chaque collaborateur peut accéder.

Deux fois par mois, deux heures supplémentaires sont attribuées à une réunion portant sur des thèmes spécifiques et peuvent être utilisées pour analyser une situation en particulier ou encore approfondir des thèmes transversaux.

Des journées de réflexion sont consacrées à des questions de fond concernant toute l'institution et auxquelles tout le personnel participe.

Au quotidien, des inter-vision entre éducateurs présents et le directeur adjoint peuvent permettre de réfléchir sur une situation particulière vécue avec un jeune.

Des supervisions pédagogiques, permettent également de prendre du recul et de développer les axes de travail suivant les problématiques abordées.

❖ *Colloque maison*

Réunissant le personnel éducatif, administratif et de soutien, ces rencontres bisannuelles ponctuent la vie du foyer grâce au partage d'informations, de questions transversales et d'échanges sur les ressentis et les besoins de chacun.

❖ *Soirée d'équipe*

Une fois par année, tous les collaborateurs du foyer sont invités à partager un moment informel et convivial, hors du contexte professionnel, autour d'un repas ou d'une activité.

COMMUNICATION INTERNE À LA FOJ

❖ *Entre le directeur adjoint et le directeur*

Ces réunions hebdomadaires permettent de définir les stratégies institutionnelles, de faire le point sur la santé et la dynamique d'équipe, d'élaborer des stratégies concernant des prises en charge difficiles, de décider des actions à mener, en prenant le recul nécessaire à la bonne conduite de l'institution.

❖ *Entre le directeur et le secrétaire général de la FOJ*

Chaque mois, une discussion s'amorce autour des questions concernant la politique plus large de la FOJ, du foyer au regard des autres institutions. C'est l'occasion de faire un point de situation pour chaque foyer que le directeur a en charge (projets en cours, prises en charges délicates, situation des collaborateurs)

❖ *Réunion des directeurs adjoints*

Les directeurs adjoints se réunissent une fois par mois afin d'échanger et de partager des informations. Des sujets et thèmes particuliers peuvent être abordés.

❖ *Collège des directeurs*

Il se réunit chaque semaine en présence du secrétaire général : les informations échangées permettent de réguler les aspects pédagogiques, RH, financiers et logistiques pour l'ensemble de la FOJ.

❖ *Visite annuelle du Secrétaire Général*

Le secrétaire général vient à la rencontre de chaque équipe une fois par an pour redonner les axes prioritaires de la FOJ et pour faire le point avec chaque institution.

❖ *Espace personnel*

Sur l'intranet de la Fondation, chaque collaborateur dispose d'un espace personnel, sur lequel il retrouve :

- ✓ Ses bulletins de salaire et le récapitulatif de ses données personnelles.
- ✓ Initiale F
- ✓ Journal de la FOJ, 6 parutions par année
- ✓ Rapport d'activité
- ✓ Chaque institution de la FOJ participe à la parution annuelle en écrivant un article de son choix.

<i>Communication avec les services placeurs et les partenaires</i>

❖ *Les services placeurs*

L'IPE accompagne le résident dans les démarches d'entrée au foyer et transmet les informations en sa possession. Il est disponible pour des entretiens réguliers (téléphoniques et/ou physiques) et maintient le contact avec les membres du réseau.

En tant que curateur, il possède une vision globale de la situation qui est alors complétée par la vision plus spécifique de l'équipe éducative. Durant le placement du jeune, celle-ci lui

transmet toutes les observations nécessaires à la compréhension de la situation et reste disponible pour les entretiens avec le réseau.

Pendant la durée du placement, l'IPE est le garant du placement.

La collaboration avec les services placeurs est basée sur le document « Répartition des compétences et des obligations entre les services placeurs et les institutions genevoises d'éducation spécialisée » édicté par l'OEJ.

❖ *Les médecins et thérapeutes*

Les informations utiles sont échangées avec les médecins et thérapeutes, en veillant au respect de la sphère intime du jeune.

Organisation institutionnelle

La dotation s'articule comme suit et lui confère une dimension pluridisciplinaire qui se compose de : 7 Educateurs et 8 Assistants Sociaux Educatifs

- ✓ 10 éducateurs spécialisés
- ✓ 6 ASE
- ✓ 1 employée de maison
- ✓ 1 secrétaire-comptable
- ✓ 1 cuisinier
- ✓ 1 directeur
- ✓ 1 directeur adjoint
- ✓ 3 infirmiers depuis mars 2020
- ✓ Des Protectas

❖ *Le personnel administratif et de soutien.*

Plusieurs collaborateurs constituent le personnel administratif ou de soutien :

❖ *La secrétaire comptable*

Elle assure la gestion administrative et comptable institutionnelle pour le groupe éducatif, le directeur adjoint et le directeur.

❖ *Le cuisinier*

Il assure, l'élaboration, les commandes et la production des repas de midi et du soir, ainsi que la vaisselle dans une cuisine semi-professionnelle.

❖ *L'aide-ménagère*

Elle assure l'entretien des locaux

❖ *Le directeur*

Le directeur est responsable du bon fonctionnement et de la qualité des prestations de l'établissement. En étroite collaboration avec le directeur adjoint, il anticipe, suit et règle les questions des gestions humaines, financières et éducatives.

Il participe une fois par mois aux colloques ainsi qu'aux journées de réflexion et aux événements particuliers. A demande, il peut intervenir, en collaboration avec les éducateurs et le directeur adjoint, à des rencontres avec les jeunes.

❖ *Le directeur adjoint*

Le directeur adjoint est garant, par délégation du directeur, du fonctionnement global de l'établissement. En étroite collaboration avec le directeur et l'équipe, il assure qu'une qualité de prestations soit garantie pour chaque situation accueillie.

Il participe aux colloques, et, selon le besoin des éducateurs, aux réunions, réflexions et entretiens avec les partenaires dans et hors de l'institution.

Toutefois, le directeur adjoint assure (en collaboration avec le directeur) une permanence téléphonique 7j/7 et 24h/24 pour répondre aux demandes particulières ou urgentes provenant de l'institution ou des partenaires.

Lors des vacances, un système de remplacement existe entre le directeur adjoint et d'autres directeurs adjoints de la FOJ et/ou avec le directeur.

❖ *Les éducateurs HETS*

Les éducateurs sont tous des professionnels au bénéfice d'une formation de la HETS ou d'un autre titre reconnu (Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation). Les taux de travail usuels se situent entre 80 et 100%. Tous partagent la responsabilité de gestion du groupe sans distinction hiérarchique, Le Foyer SeyMnaz accueille cette année un stagiaire « Préalables » avant l'entrée en HETS (stages probatoires).

❖ *Les infirmiers*

Les infirmiers sont tous des professionnels au bénéfice d'une formation professionnelle autre titre reconnu de type HEDS. L'équipe infirmière intervenant au foyer SeyMnaz, prodigue des soins tant somatiques que psychiques. Ils assurent la promotion de la santé auprès du jeune publique de l'institution. La base de leur intervention passe par des entretiens formels et informels auprès des jeunes. Ils font partie intégrante de l'équipe éducative et travaillent en étroite collaboration avec le milieu genevois santé. Leur spécificité dans ce contexte les amène à avoir la double mission tant dans le côté promotion de la santé mais également dans l'approche éducative.

❖ *Les Assistants socio-éducatif*

Les ASE sont tous des professionnels au bénéfice d'un CFC ou d'un titre équivalent (ASCC). Les taux de travail usuels se situent entre 80 et 100%. Ils ont également la responsabilité de la gestion du groupe sans distinction hiérarchique au sein de l'équipe éducative, hormis pour le suivi du stagiaire qui est assuré par un éducateur et également sur certains écrits.

❖ *Les auxiliaires remplaçants*

Lors de situations particulières (maladies nombreuses, formations communes, perfectionnements), nous faisons appel à des professionnels (en surplus de la dotation éducative) pour assurer la continuité d'accompagnement.

Ces professionnels sont souvent des étudiants HETS ayant achevés leur formation et en recherche d'emploi.

Ils bénéficient de contrats occasionnels (engagés à l'heure) ou de contrats à durée déterminée (CDD avec un pourcentage de travail défini). Ils interviennent seuls ou en doublure avec des éducateurs de l'institution.

❖ *Agent Protectas*

Les agents de sécurité viennent renforcer l'équipe éducative et le personnel de maison. Ils assurent une présence 24h/24 et 7j/7 et veillent à ce que le cadre soit toujours sûr et sans dangers tant pour les jeunes que pour les professionnels qui composent les différents corps de métiers. Ils ont été choisis avec un profil bien particulier. En effet, ils parlent tous le dialecte maghrébin avec des compétences de grands frères et de médiateurs. C'est par le biais de la communication entre leur chef d'unité et notre directeur adjoint, que sont coordonnées toutes les demandes et interventions entre professionnels.

Il est rappelé à chaque agent d'intervenir de façon proportionnée et adaptée à chaque situation et aux jeunes.

Management

Chaque professionnel se réfère à son cahier des charges, aux directives des ressources humaines de la FOJ à disposition sur l'intranet, au code de déontologie de sa profession, à la charte et au présent concept institutionnel.

L'autonomie dans les interventions de chacun est valorisée. Elle s'exerce en cohérence avec les orientations institutionnelles tout en exigeant de chaque collaborateur une posture responsable et professionnelle face aux actes qu'il pose dans son activité.

Un entretien individualisé avec chaque collaborateur de l'institution est organisé par la direction au minimum tous les deux ans et un suivi régulier par le directeur adjoint est fait lors d'échanges formels ou informels ainsi que par le suivi des actions de chacun.

Deux notions définissent les options managériales appliquées à la SeyMnaz. :

- ✓ L'exigence (ce que l'on attend)
- ✓ Le soutien (ce que l'on garantit)

L'exigence et le soutien se découpent en thèmes qui orientent plus précisément l'action des cadres et leur rôle auprès des collaborateurs.

Exigence : « Ce que l'on attend »

❖ *Ethique & déontologie*

L'activité professionnelle s'exerce à l'intérieur du cadre légal suisse. Le collaborateur fonde toutes ses actions sur un socle éthique et un code de déontologie connu et maîtrisé.

❖ *Mission*

Chaque collaborateur tente d'inscrire ses réflexions, ses élaborations, ses interventions, ses projets dans la ligne de la mission institutionnelle.

❖ *Responsabilité individuelle*

Le professionnel endosse la responsabilité de ses intentions, ses paroles, ses actes tant auprès des bénéficiaires, leurs familles, les partenaires qu'au sein de l'institution auprès de

ses collègues. Il doit être en mesure d'explicitier ses décisions et les fondements de sa réflexion qui ont orienté ses interventions.

❖ *Capacité de remise en question*

Le collaborateur s'exerce à porter et conserver un regard critique sur sa posture, ses croyances, ses certitudes, ses actions.

❖ *Evaluation de l'action*

L'ajustement de l'action des professionnels passe par un feed-back des bénéficiaires. En direct ou différé, le collaborateur peut corriger ses interventions en étant curieux sur leur utilité et les effets désirés par le mineur, le curateur ou le partenaire.

❖ *Adaptation & évolution*

Le contexte d'activité de la FOJ change continuellement. Les collaborateurs sont conscients de cette réalité et de l'impact pour leur activité professionnelle.

Ils accompagnent ce mouvement, en s'adaptant aux nouvelles réalités et participent activement à l'évolution de leur savoir, savoir être, savoir-faire pour conserver un engagement et une motivation professionnelle.

❖ *Disponibilité*

Le cœur de l'activité professionnelle est relationnel. Il présuppose que le collaborateur entretienne une disponibilité d'esprit et de fait, pour permettre la rencontre, l'appivoisement, la création et l'expression de liens avec ses collègues, les bénéficiaires et les partenaires.

❖ *Proposition (force de...)*

Les différentes exigences développées ci-dessus nécessitent pour le collaborateur de porter un regard critique sur son activité et celle de la FOJ en général. Il est encouragé à formuler des propositions de changements ou d'améliorations de l'activité, en termes de pratiques, concepts ou de moyens.

Soutien : « ce que l'on garantit »

❖ *Sécurité et intégrité*

Volonté, au-delà des aspects légaux, de sensibiliser le collaborateur à sa sécurité et aux risques que certaines actions éducatives peuvent avoir sur son intégrité physique (contraintes, symétries, etc.)

❖ *Confiance*

C'est considérer à priori qu'un collaborateur, « fait de son mieux », « veut faire un travail de qualité » et si tel n'est pas le cas, c'est que le collaborateur « en train d'apprendre à... » et a besoin de plus d'explicitations sur la mission (d'exigences) et de soutien.

❖ *Equité de traitement*

Comportement rigoureux que le cadre s'impose dans l'application des règles pour tous et dans la transparence. Toute exception (inévitable !) s'inscrit dans un contexte précis et explicite, hors d'aspects relationnels ou de privilèges.

❖ *Délégation*

La délégation est l'expression d'une confiance réelle dans la capacité du collaborateur pour gérer (ou apprendre à) une situation à son rythme et selon ses choix. Le cadre renonce à exercer ses compétences dans un domaine opérationnel où, certainement, il excelle...

❖ *Formation et co-développement*

Encouragement fort des cadres pour favoriser, par les formations et les temps de régulation, l'évolution indispensable à une activité en constante mutation impliquant le savoir être autant que le savoir et savoir-faire.

❖ *Débat, dialogues et échanges*

Les cadres garantissent une liberté de dialogue et de débats sans danger et sans censure pour les collaborateurs. Le dialogue est un outil qui aide le collaborateur dans l'exercice de sa responsabilité et dans l'exercice de sa posture professionnelle.

❖ *Délai (processus)*

L'action de tous les collaborateurs de la FOJ s'inscrit dans un contexte en permanente évolution qui implique des changements réguliers et/ou fréquents. Les collaborateurs doivent pouvoir compter sur le temps nécessaire pour intégrer les modifications de leur environnement de travail. Les délais tiennent compte des rythmes différents de chaque collaborateur pour faire ce processus.

❖ *Droit de se tromper*

Pour exercer leur rôle d'éducateur, d'intervenant, ils basent leurs actions sur des aspects essentiellement relationnels. Ils sont donc soumis à des expérimentations - ajustements constants de leurs interventions.

L'erreur (se tromper) doit être sans conséquence négative, pour favoriser la remise en question, le partage d'expériences positives - négatives au sein de l'équipe. L'un des buts étant d'éviter que les erreurs deviennent des fautes professionnelles en étant cachées ou tues.

Formations, perfectionnements et développements personnel

❖ *Formations*

La FOJ propose un catalogue de formations obligatoires et non obligatoires. Selon les projets et les objectifs de la direction et des collaborateurs, des formations en équipe ou individuelles sont organisées.

❖ *Supervision et Intevision*

La FOJ garantit des ressources pour l'organisation de supervisions individuelles ou de groupe. Celles-ci peuvent porter sur des situations accueillies à la SeyMnaz, sur le fonctionnement d'un professionnel (supervision individuelle) ou la dynamique d'équipe. Elles sont principalement utilisées par le personnel éducatif. Toute demande peut être initiée par un collaborateur ou la direction.

L'équipe éducative, dans son entier, bénéficie d'une supervision pédagogique orienté de préférence sur l'éthno-culturalité par mois. Des supervisions ponctuelles peuvent être organisées lors de difficultés particulières. Les interventions se pratiquent au quotidien. Plusieurs espaces permettent à chaque éducateur et au personnel de soutien, de prendre du recul dans la prise en charge quotidienne :

- ✓ Informellement à chaque occasion, avec un collègue présent également sur la journée.
- ✓ Avec le directeur adjoint disponible en tout temps.
- ✓ Avec l'ensemble de l'équipe éducative et le directeur adjoint lors du colloque institutionnel hebdomadaire de trois heures par semaine.
- ✓ Lors des journées de réflexion avec le directeur adjoint et le directeur.
- ✓ Lors des plateformes d'échanges de pratiques entre professionnels de diverses institutions (Arpe, groupes transversaux,).
- ✓ Lors de journées de travail avec une ou plusieurs équipes d'autres institutions.

❖ *Perfectionnement et formation continue*

Dans une politique commune à toute la FOJ, la direction de l'institution de la SeyMnaz soutient la participation aux formations continues, internes et/ou externes. Une plateforme spécifique aux formations internes est accessible sur le site « intranet FOJ ». Ce catalogue de formations obligatoires et non-obligatoires peut être élargi sur proposition des collaborateurs ou des cadres pour répondre à des besoins spécifiques. Dans ce catalogue remis à jour chaque année, suivre des formations concernant la sécurité est notamment demandé à tout le personnel.

En outre, la Fondation encourage la participation du personnel à toute démarche qui vise à entretenir et développer son éthique professionnelle, afin de maintenir la qualité de l'intervention. Dans cet esprit, afin de soutenir les collaborateurs, la posture de la direction de l'institution se définit comme suit :

- ✓ Confiance : délégation importante qui permet de maintenir la motivation et l'implication. Développer la responsabilisation et l'autonomie des équipes avec leur expertise, leur créativité et réflexivité est un objectif managérial.

Ainsi, des projets inter-foyers, à l'initiative des équipes émergent : ateliers d'analyse de la pratique, rencontres autour de supervisions, de journée de travail. Les collaborateurs qui le souhaitent sont encouragés à animer ou co-animer des formations en lien avec les enjeux et défis rencontrés sur le terrain.

- ✓ Prévention de l'épuisement professionnel en repérant les situations de stress (surcharge, urgence, danger) et en intervenant rapidement : management participatif, groupe de dialogue, groupe de confiance, suivi de la balance horaire, collaboration importante avec les syndicats...
- ✓ Respect : prise en compte du collaborateur en tant qu'individu
- ✓ Formations internes ciblées : dispositif anti-harcèlement, code de déontologie, approche ethno sociale, accompagnement dans la mise en place du nouvel intranet...
- ✓ Entretiens de soutien individuel
- ✓ Politique RH qui prend en compte la situation de chacun et de ses besoins individuels (modification du taux d'activité, mobilité interne, maladie longue, maternité...)
- ✓ Supervisions individuelles
- ✓ Convivialité au travail : chaque année, des sorties d'équipe sont organisées. Tous les ans, une soirée réunit l'ensemble de la FOJ. Des rencontres entre les différentes équipes sont encouragées, des immersions temporaires à la découverte d'autres institutions favorisées.

De plus, la diversité des problématiques auxquelles est confrontée l'équipe éducative l'amène à régulièrement suivre des formations externes ciblées.

Difficultés rencontrées depuis l'ouverture

La prise en charge des Mineurs non accompagné soulève à juste titre plusieurs questionnements : Comment travailler avec des familles à distance ? Comment développer des compétences et des savoirs pratiques pour l'accompagnement, pour la compréhension des différences et décalages interculturels et de langage ? Comment accompagner ses jeunes dont l'avenir est incertain ? les jeunes n'ont pas accès à une scolarité standard et leur intégration à la vie sociale et à la culture Suisse en devient compliqué.

Ainsi, l'équipe se heurte à la nécessité de développer des connaissances issues des champs de l'interculturalité pour affiner les outils et développer des pratiques permettant de percevoir plus précisément et finement la souffrance psychique éventuelle de ces jeunes.

Bien que l'action à la SeyMnaz soit résolument tournée vers la prise en compte des besoins primaires, l'un des enjeux est de déterminer ce qui relève « du pathologique et du normal », alors que la méconnaissance de la culture de l'autre peut brouiller cette distinction et amener les professionnels à interpréter les signaux somatiques et comportementaux comme des expressions courantes et bénignes dans ce qui est conçu comme « la » culture du jeune.

Pour parfaire la prise en charge de ce public, il convient d'explorer le champ de l'ethnopsychiatrie et de l'interculturalité, ce qui permettrait d'affiner notre grille de lecture des situations et des besoins. La dotation en soin constitue une première réponse pour la prise en compte de la santé physique et psychique des bénéficiaires, tout comme l'apprentissage de la langue française dispensée par Païdos.

Orientations à poursuivre

- ✓ Poursuivre la recherche de deux nouveaux lieu pouvant accueillir deux groupes de 10 jeunes
- ✓ Poursuivre le travail entamé sur le concept pédagogique
- ✓ Améliorer la prise en charge des pathologies psychique, d'addiction et du sommeil en lien avec les différents partenaires et définir clairement qui « fait quoi »
- ✓ Favoriser l'apprentissage de langue française
- ✓ Travailler sur le rythme de vie
- ✓ Explorer le champ de l'ethnopsychiatrie et de l'interculturalité.
- ✓ Développer le travail en partenariat dans le domaine de la santé et associatif
- ✓ Travailler sur leur projet de vie et la majorité

Conclusion

Comme nous l'avons décrit, les mineurs que nous accueillons souffrent d'une extrême fragilité tant sur le plan physique, psychique et moral. La précarité de leur statut est source d'insécurité et d'incertitude. La temporalité de la prise en charge, quant à elle, plus ou moins élastique, jouent ici une fonction inhibitrice des projections et l'adoption de comportements déviants.

De plus la manque de projection sur l'avenir chez les jeunes accueillis, nous amène à observer, une fuite en avant accompagnée de conduites à risques et de fortes addictions.

Depuis peu, des liens se sont tissés avec certains éducateurs, les jeunes finissent par questionner le sens de leur parcours migratoire. C'est dans l'échange que les jeunes ont pu livrer une partie de leur histoire, rendant le travail sur leur avenir possible. Ils viennent questionner les lois qui encadrent la politique de la migration des majeurs. Ces échanges ont permis à certains de prendre conscience de la difficulté de se construire un avenir serein sur le territoire Suisse. Cela nous a permis d'entamer une discussion afin de les préparer à un éventuel retour en famille ou à une suite plus sécurisée dans leur parcours migratoire.

L'équipe a privilégié un accompagnement avec une approche globale et plurielle de la situation des MNA. Il nous faut penser et tendre vers des accompagnements pluriels centrés sur les compétences personnelles, relationnelles, sociales et professionnelles pour chaque jeune afin de lui permettre d'accéder à l'autonomie. D'autant que le passage à la majorité est anxiogène pour beaucoup d'entre eux car ils ne bénéficieront de plus aucune mesure de protection et deviendront s'ils restent sur le territoire « des clandos ».

Dans la communauté d'Afrique du Nord, la pression familiale et culturelle prend une place importante dans les choix d'avenir des adolescents MNA. Un sentiment de honte et d'échec sera porté sur ses épaules s'il rentre au pays. Il faut alors déconstruire et déculpabiliser le jeune ainsi que sa famille de cette situation. Les parents n'ont sans doute pas toujours conscience de la réalité et de ce que traverse leur enfant. A l'ère du numérique, il est alors incontournable lorsqu'il est possible d'intégrer la famille et travailler en partenariat (parents et famille élargie) pour faciliter ce retour.

Annexes

REGLEMENT ET FONCTIONNEMENT DU FOYER LA SEYMNAZ

Règles du vivre ensemble

- Respect de ses pairs
- Respect des adultes
- Respect du matériel mis à disposition (lit, bureau, armoire, TV...)
- Respect des espaces communs et locaux (cuisine, sanitaires, Buanderie, salle de jeux...)
- Respect de l'environnement direct et indirect (espaces verts, le Collège Claparède, le voisinage...)
- Respect des règles de fonctionnement du foyer (expliquées dès l'arrivée du jeune)

Règles de fonctionnement

- Interdiction de consommer, d'apporter et de faire commerce de produits illicites (drogue, médicaments non prescrits)

- Interdiction de consommer, d'apporter et de faire commerce d'alcool.
- Interdiction d'apporter et de stocker des armes en tous genres
- Interdiction de fumer dans les locaux (chambres, espaces communs...)
Des espaces abrités sont à disposition des fumeurs
- Interdiction d'accueillir de jour comme de nuit toutes personnes étrangères au foyer sans l'accord de la direction et du curateur.
- Aucun comportement agressif, menaces et/ou violence mettant en danger l'intégrité et la sécurité des collaborateurs et des jeunes, ne sera toléré (le renvoie sera immédiat et le collaborateur pourra déposer une plainte et sera soutenu par la FOJ)
- Présence obligatoire pendant les nuits. Les jeunes doivent respecter les horaires fixés (entrées et sorties : 7h – 22h.) Cette règle est expliquée lors de l'admission du jeune
- Respect de l'horaire des repas : *Petit-déjeuner* = de 7h à 10h, *Repas du midi* = de 11h à 13h30, *Repas du soir* = de 18h30 à 20h30. Le midi et le soir, les jeunes sont invités à participer à la préparation du repas. En dehors de ces tranches horaires, le jeune ne pourra plus cuisiner. Il se verra proposé les restes du repas et/ou du pain, du fromage, des fruits
- Une absence de plus de 72 heures soit deux jours complets et une nuit consécutifs non justifiés, le jeune se verra perdre sa place au sein du

foyer. Il pourra réintégrer le SeyMnaz en faisant la demande auprès de son curateur du SPMI et en acceptant de se retrouver sur la liste d'attente potentielle.

Ces quelques règles sont expliquées lors de l'admission du jeune au foyer et sont régulièrement rappelées lors d'échanges avec les éducateurs. Ce moment d'échange permet au jeune de pouvoir questionner le sens de ces règles pour mieux se les approprier.

D'autre part, le travail du lien entre les éducateurs et le jeune doit lui permettre de se sentir suffisamment en confiance pour pouvoir aborder en cas de besoin et ou d'envie, des sujets liés à sa vie affective et sexuelle, ou d'accepter l'intervention du dispositif « vie affective et sexuelle » proposé par la FOJ.

Ces règles évolueront au fur et mesure des semaines à venir, en fonction des situations rencontrées.

Sanctions

En cas de non-respect des règles, les éducateurs et la direction adapteront les sanctions en fonction des faits. En cas de faits graves, le jeune pourra être exclu du foyer.

قواعد التصرف داخل المركب

1. ممنوع استهلاك المخدرات

2. ممنوع استهلاك أدوية بدون وصفة طبية
3. ممنوع استهلاك الكحول
4. ممنوع جلب أسلحة نارية
5. ممنوع جلب أسلحة من جميع الأنواع
6. ممنوع التدخين في المركب و الغرف
7. ممنوع جلب أي شخص غير معروف
8. أي تصرف عنيف متجه ضد كافة العاملين و الشباب يؤدي إلى الطرد من المركب سمناز
9. وجودك إجباري بالليل من الساعة ١٠ ليلاً 22H
10. يمكنك الخروج من الساعة ٧ صباح إلى ١٠ ليلاً 7H 22H
11. أوقات الوجبات : فطور الصباح ٧ إلى ١٠ 7H 10H30 الغذاء ١١ إلى ١٣:٣٠ 11H 13H30 العشاء 18H30 20H30 إلى ١٦:٣٠ إلى ٢٠:٣٠
12. يمكنك الإشتراك في تحظير الوجبات خارج هذه الأوقات لا يمكن الطبخ
13. الغياب اكثر من ٢٧ ساعة يعن يومين و ليلة يؤدي إلى فقدان الغرفة و في هذه الحالة يجب عليك الإتصال بل الشخص الذي يرافئك (سبمإ SPMI من جديد و يجب عليك الإنتظار من جديد

Entretien d'accueil

Présentation de soi et du foyer dans les grandes lignes.
Présentation de l'équipe dans les grandes lignes, se présenter soi-même.

Demandes de renseignements

- Nom et prénom
- Date de naissance
- Origine
- Référént SPMi
- Situation actuelle (Païdos, Carré, situation administrative)
- Famille
- Réseau
- N° de téléphone
- TPG renouvellement d'abonnement
- Projet idées à développer avec référént en entretien

Présentation du règlement SeyMnaz

- Pas de consommation dans les lieux
- Pas de violence ou menaces sous peine d'exclusion
- Pas d'invitations à l'intrusion pendant le jour et la nuit sous peine d'exclusion
- Horaires cuisine ; trois repas par jour
- Horaire rentré et couché ; 22h max, 23h extinction des feux.
- heures de réveil
- Fixer le bilan d'1 mois avec le SPMi

Marche à suivre

- Attribution et état des lieux de la chambre
- Explication du fonctionnement de la clé de la chambre avec restitution au ---bureau lorsque sorti.
- Prendre une photo du jeune avec le téléphone portable du Foyer
- Rentrer le jeune dans intranet
- Envoyer un mail avec photo du jeune et son dossier à la direction

Accueil d'urgence protocole UMUS

- Si place de libre uniquement
- Durée ? 24h00 ?
- Questionner la suite ; prise en charge API, secteur MNA ?

النظام الداخلي في المركب سمناز

قواعد العيش معًا

1. احترام اقرانه
2. احترام الكبار و المسؤولين
3. احترام المعدات(فراش،تلفاز)
4. احترام المجالات المشتركة (مطبخ، حمام، قاعات)
5. احترام البيئة (الحديقة، الجيران)
6. احترام كافة القواعد المشرحة عند دخولك في المركب سمناز.

Protocole PROTECTAS

- ✓ **Matin :**
- ✓ Entre 5h30 et 6h30, réceptionner la livraison du pain et le déposer dans la cuisine. Rendre au livreur les cartons qui se trouvent sous la table dans le hall.
- ✓ **Transmission :**
- ✓ À 9 h00 et à 16h00 : S'adresser à un éducateur pour réaliser une transmission des informations sur le déroulement de la journée, sur l'ambiance générale, l'état des jeunes, etc.

- ✓ **Cuisine :**
- ✓ Lorsque le cuisinier est présent, la cuisine est gérée par lui-même.
- ✓ La cuisine est un lieu de confection de nourriture, les jeunes ne sont pas censés rester dans la cuisine. Les déjeuners et les repas sont pris dans la salle du bas ou sur la terrasse.
- ✓ Dès 22h00 la cuisine est fermée, des assiettes sont préparées préalablement pour les jeunes qui n'ont pas soupé. Elles sont disposées dans le frigo de la cuisine. Lorsque les jeunes sont de retour, leur donner les assiettes pour qu'ils aillent manger dans la salle du bas.
- ✓ **Présence lors des moments de repas :** être présent lors du petit-déjeuner, à midi et le soir qui ont lieu dans la salle du bas ou sur la terrasse. Être également vigilant et contrôler que les jeunes n'entrent pas dans la cuisine.

- ✓ **Salle du bas :**
- ✓ Les horaires d'ouverture sont de 6h00 à 1h00 du matin.
- ✓ Il est important de vérifier l'hygiène de la salle avant de la fermer et demander aux jeunes de la nettoyer si c'est nécessaire.

- ✓ **Buanderie :**
- ✓ Les horaires d'ouverture sont de 6h00 à minuit.
- ✓ Les éducateurs gèrent la buanderie.

- ✓ **Sorties des jeunes et clés :**
- ✓ Les jeunes doivent donner leur clé lorsqu'ils quittent le foyer.
- ✓ Un tableau avec les numéros de chambre se trouve dans le bureau des éducateurs pour les ranger.
- ✓ Lorsque le jeune rentre au foyer, on lui rend sa clé.
- ✓ Pendant la nuit, veuillez noter le nom des jeunes qui sortent ainsi que les jeunes qui reviennent au foyer avec les heures afin de pouvoir le transmettre le lendemain matin aux éducateurs.

- ✓ **Colloque :**
- ✓ Tous les lundis (à la quinzaine) et mardi matin, les éducateurs sont en colloque. Il faut prendre le relais auprès des jeunes. Si besoin urgent, ne pas hésiter à faire appel à un éducateur. Une caisse avec les sachets à donner aux jeunes sera entreposée dans la loge Protectas afin que vous puissiez les distribuer.

Pause :

- ✓ Informer l'équipe éducative lorsque vous prenez votre pause.

- ✓ **Téléphone :**
- ✓ Lorsque vous répondez au téléphone merci d'annoncer le nom du foyer : « Foyer SeyMnaz, Agent Protectas, bonjour ».

- ✓ **Portail :**
- ✓ Lorsque l'interphone sonne (906) :

- ✓ Vérifier l'identité de la personne avant d'ouvrir (Attention : ne pas faire entrer les personnes interdites de site, cf, liste).
- ✓ Le code pour ouvrir le portail est ■ sur le téléphone.
- ✓ **Porte infirmerie et secrétariat :**
- ✓ La porte principale du bâtiment de l'infirmerie est du secrétariat est généralement sous alarme.
- Lorsque vous ouvrez la porte, si une lumière s'allume sur le panel de l'alarme, faire le code de l'alarme : ■
- ✓ Lorsque vous sortez faire : « petit bonhomme qui sort de la maison » et ■.
- ✓ Si l'alarme se déclenche, la centrale Protectas appelle le foyer afin de vérifier s'il s'agit d'une erreur ou d'une intrusion. Il faut donner le mot de passe : « ■ ».
- ✓ **Collier avec alarme :**
- ✓ En cas d'urgence, il est possible d'appuyer sur les deux boutons du collier en même temps. Celui-ci appelle la centrale Protectas et fait intervenir une patrouille. Le mot de passe est : « ■ ».

Rondes :

Des rondes régulières doivent se faire à l'intérieur et à l'extérieur du foyer.

Protocole Nuit

- ✓ Le soir, anticiper les réveils du lendemain avec les jeunes. Qui se lève et quand ? A voir : rdv médicaux, Access, Païdos, etc. Voir avec les jeunes s'il faut les réveiller.
- ✓ **A 22h**, récupérer le deck, le portable et le bouton-alarme ! Il faut les avoir en tout temps à portée de main, y compris la nuit.

- ✓ Mettre à disposition des fruits sur la table du couloir pour la nuit.
- ✓ **Dès 0h30, il faut faire les avis de disparition.** À envoyer :
 - ✓ à la police (avis.disparition@police.ge.ch)
 - ✓ à l'adresse des éducateurs (educateurs.SeyMnaz@foj.ch),
 - ✓ à la direction (david.crisafulli@foj.ch, abdallah.dilmi@foj.ch)
 - Les avis sont à compléter et se trouvent sur la boîte mail. Il faut y joindre la photo du jeune. Les soirs du week-end pas besoin d'envoyer d'avis de disparition pour les jeunes qui sont en soirée et dont on sait qu'ils vont rentrer.
- ✓ Le matin, il faut faire **des révocations des avis de disparition** pour les jeunes rentrés et joindre la photo du jeune. À envoyer aux mêmes personnes que ci-dessus.
- ✓ Livraison pain entre **5h30 et 6h**. Le Protectas s'en occupe.
- ✓ **A 6h**, l'éducateur doit être réveillé et il faut que le petit-déjeuner soit prêt dans la cuisine (pain, Nutella, confiture, céréales, jus, cake, madeleine, etc.). Les jeunes mangent en bas ou dehors.
- ✓ **A 8h faire le tour des chambres pour vérifier les présences.**
- ✓ **A 8h30, envoyer le mail pour l'état des lieux des présences à**
 - ✓ david.crisafulli@foj.ch
 - ✓ Abdallah.dilmi@foj.ch
 - ✓ christophe.templin@police.ge.ch
 - ✓ nicolas.mattheeuws@police.ge.ch
 - ✓ jeremie.studer@police.ge.ch
 - ✓ cra@police.ge.ch
- ✓ Entre **7h et 9h**, faire :
 - ✓ Les **observations** et le **flux d'actualité**.
 - ✓ **Remplir la « grille pensionnaire SASLP évaluation jeunes ».**
 - ✓ **Remplir la grille « présence SeyMnaz ».**
- ✓ **A 10h** mettre l'alarme incendie sur mode « différé ». Appuyer : mode de fonctionnement, , ok.
- ✓ **A 9h**, transmission avec les collègues.

Règlement de fonctionnement de la cuisine et des repas

La cuisine étant un lieu de confection de repas et la nécessité d'éviter la prolifération de germes ou de virus (Coronavirus) nous amène à interdire de facto le passage des jeunes dans la cuisine. Seuls les cuisiniers et les éducateurs de service pour récupérer les repas sont autorisés à y accéder.

Une salle avec frigo est attribuée pour les repas, si le beau temps est au rendez-vous les repas peuvent se faire sur la terrasse extérieure. Il est formellement interdit de manger ou de stoker de la nourriture dans les chambres.

L'équipe éducative veillera que les repas non consommés le jour même ne soient pas conservés pour le lendemain.

Une liste avec des menus prédéfinis, nous a été présenté par les jeunes. Nous essayerons dans la mesure du possible d'y répondre favorablement. Un tableau des menus pour la semaine sera rédigé en français et en arabe, il sera affiché le lundi matin dans différents lieux.

Après chaque repas les jeunes doivent veiller à la propreté des lieux et débarrasser leurs couverts et assiettes en les mettant dans les bacs prévus à cet effet. Chaque jours deux jeunes devront aider au nettoyage de la vaisselle et des locaux. L'équipe éducative est garante du bon fonctionnement.

Le weekend un brunch est maintenu de 6h à 15h. L'équipe éducative devra gérer les repas avec l'aide des jeunes.

Chaque soir, la cuisine doit être propre, rangée et prête à être utilisée à 8h00 par le cuisinier.

Petit-déjeuner :

- 6h00 -11h
- Le petit-déjeuner, les céréales, jus de fruit, lait, fruits, œufs seront mis à disposition.

Petit sachet alias « Package » :

- Des petits sachets sont à réaliser et à distribuer tous les matins aux les jeunes. Les sachets doivent être composés en fonction de la liste des préférences des jeunes et avec les éléments suivants :
 - 2 fruits
 - 1 jus de fruits ou un choco drink ou une petite brique de lait
 - Un sachet de céréales ou un petit gâteau
 - Si disponible une branche de chocolat ou une barre de céréales

Service du midi :

- 12h00-14h30

Goûter :

- Pour répondre à des besoins de santé et éviter le gaspillage. Un sachet sera donné chaque matin avec fruits, jus de fruit, gâteau ou céréales selon la demande faite par le jeune. Il n'y aura plus de self-service, ni de goûter.

Service du soir :

- 19h00-22h00.
- ✓ Pour faciliter cette transition avec ce nouveau fonctionnement. Jusqu'au début du ramadan, les jeunes n'ayant pas pris leur repas avant 22h00 auront des assiettes mises de côté dans le frigo de la cuisine.

Les différentes tâches à faire quotidiennement :

- ✓ Faire la vaisselle, vider le lave-vaisselle et ranger la vaisselle à l'endroit qui lui correspond.

- ✓ Vider la poubelle verte du compost et la poubelle ordinaire. Remettre de nouveaux sacs.
- ✓ Aucun aliment ou aucun ustensile ne doit trainer dans la cuisine, sur le plan de travail ou dans les fours.
- ✓ Passer le balai dans la cuisine.

J'ai lu et accepte ce règlement.
Date et Signature du résident

Rapport Foyer SeyMnaz

Pour la période du [REDACTED] 2020

- 1) **Comportement** (attitude en général, humeur, dynamique, respect du règlement, etc.)
- 2) **Activités** (activités internes et externes, participation, investissement, etc.)

- 3) **Relations sociales** (avec les pairs, l'équipe éducative, avec les intervenants externes)
- 4) **Projets** (projet actuel, projet d'avenir)
- 5) **Santé** (point infirmier)
- 6) **Evénements particuliers** (autres, incident, accident, police, etc.)

Jeunes :

██████████ : Entré le ██████████ – Sorti ██████████
Référents : ██████████ / ██████████

Comportement : Durant cette quinzaine, l'humeur de ██████████ était fluctuante, elle variait entre la tristesse et la joie. ██████████ était souvent sous l'emprise de stupéfiants et dans un état secondaire, malgré sa volonté de diminuer sa consommation de cannabis.

Activités : ██████████ a souvent passé ses après-midis à l'extérieur du foyer. Lorsqu'il était présent au foyer, ██████████ n'était pas forcément présent aux activités proposées, mais contribuait aux moments collectifs des repas, des célébrations, etc. Lors de ces moments, ██████████ amenait une dynamique positive, il partageait avec le groupe des moments de chant ou de danse.

Relations sociales : ██████████ a de bons liens avec ses pairs ainsi qu'avec l'équipe éducative. Il est preneur de contact, ouvert à la discussion et adéquat dans ses échanges.

Projets : Pour l'instant, ██████████ n'a pas abordé le sujet de son avenir ou de futurs projets.

Santé : Thymie fluctuante, demeure souriant et communiquant puis verbalise un certain mal-être. Sommeil perturbé car a réduit sa consommation de substances illégales.

Pas de plaintes au niveau somatique.

Evénements particuliers : ██████████, la brigade des mineurs est venue faire une perquisition dans la chambre ██████████. Suite à cette perquisition, ██████████ a dû suivre la police.

Dans l'après-midi, nous avons reçu un appel de la part de son IPE pour nous informer qu'██████████ a été reconnu majeur et que de ce fait il ne sera plus pris en charge par le SPMI. Il ne reviendra pas au foyer.

Nous avons également eu l'information que jeudi ██████████ était convoqué pour une audience au Tribunal des adultes. Pour le moment, nous n'avons pas eu de nouvelles à ce sujet.

Concernant, ses affaires personnelles, elles seront préparées au préalable afin d'être transmises à ██████████. Nous reprendrons contact avec son IPE pour l'organisation.

Fin de placement le 22 avril au foyer de la SeyMnaz.

██████████ : Entré le ██████████.12.2019
Référents : ██████████ et ██████████

Comportement : Pas de problème de comportement, on peut noter une flagrante hausse de son moral qui serait liée au fait que ses douleurs à la main diminuent. Consomme du cannabis.

Activités : L. fait beaucoup de sport en ce moment, il demande à ce qu'on lui ouvre la salle et se fait des milkshakes protéinés. Il s'investit dans le programme proposé par Païdos et montre des capacités notamment en lecture et en écriture. Il descend de temps en temps à l'atelier masque pour discuter avec ses pairs, ne dérange pas.

Relations sociales : L. semble très apprécié par ses pairs. Il fait partie de ceux qui aiment mettre de l'ambiance, danser, chanter. Il est souriant et respectueux envers les éducateurs même si la barrière de la langue peut mener à des incompréhensions, il tente toujours de comprendre et de se faire comprendre, il n'hésite pas à se confier aux éducateurs et à verbaliser son mal-être.

Projets : Souhaite se reprendre en main physiquement, est très motivé par le sport.

Santé : Etat général stationnaire. Hémodynamique (tension artérielle, pulsation, température) et poids stable. Thymie labile mais n'exprime pas d'idées noires.

Sommeil bon même si son rythme est inversé avec le ramadan.

Transit perturbé ces derniers temps donc à surveiller. A jour de selles aujourd'hui.

Absence d'hétéro ou d'auto-agressivité. Prise en charge somatique (douleurs neuropathique, éruption cutanée) et psychique (stress, anxiété) en cours. L. a besoin de réassurance et d'écoute active. L'intérêt des thérapeutiques doit être repris régulièrement avec L. Multiples demandes de sa part démontrant son mal-être. Consommation de cannabis à quantifier si possible.

Événements particuliers : Les douleurs au niveau de la main diminuent.

Référents : [REDACTED] : Entré le [REDACTED].2019 / [REDACTED] et [REDACTED] / [REDACTED]

Comportement : Pas de problème de comportement particuliers. [REDACTED] est calme, discret, détendu, il a changé de chambre, nous pensons que cela l'a apaisé. Il salue les éducateurs, est souriant et de bonne humeur durant les repas.

Activités [REDACTED] est très investi dans le jardin, il arrose les plantes et participe à l'atelier masque.

Relations sociales : Il est toujours à distance de ses pairs, ils se saluent et se respectent. Il propose parfois son aide aux éducateurs pour faire la vaisselle ou les sachets pour le repas.

Projets : [REDACTED] projette toujours de retourner en Tunisie à la fin du Covid-19 pour retrouver sa famille. Il aimerait faire un potager au foyer.

Santé :

Etat général et thymie stable. Moral bon ces derniers temps. De bon contact. Il n'exprime pas de plaintes ou de demandes particulières. Appétit, sommeil et transit bon.

Hémodynamique (tension artérielle, pulsations, température) et poids stable. Au niveau cutané, poursuite des traitements (Amukina) des mycoses situées entre les espaces interdigitaux des pieds droit et gauche. En attente du nitrate d'argent.

Événements particuliers : Il a été convenu avec « Garder le lien » qu'un bilan de son comportement et de ce que nous pouvons entrevoir de sa pratique religieuse sera fait à la fin du ramadan.

██████████ : Entré le 22.11.2019
Référents : ██████████

Comportement : Calme, pas de trouble du comportement manifesté avec ses pairs, les éducateurs et son environnement, globalement en retrait. ██████████ a parfois des difficultés à respecter le règlement.

Activités : Participe au foot lorsque l'activité est proposée.

Relations sociales : Arrive parfois à se livrer sur sa vie passée, sinon reste discret et peu loquace.

Projets : Ne se projette pas dans l'avenir.

Santé : Thymie neutre sur les dernières observations. Moral fluctuant. Il se fait discret et n'exprime pas de demandes ou de plaintes lorsqu'il n'est pas sollicité.

Propositions de prise en charge dermatologique effectuée auprès d'██████████. Il accepte car exprime son mal-être dû à son acné. Cependant n'exprime pas d'anxiété. Consomme du cannabis pour "s'oublier". Nuit correct malgré le fait qu'il dort tard.

Hémodynamique (tension artérielle, pulsations, température) et poids stable.

Événements particuliers :

██████████ : Entré le 08.11.2019
Référents : ██████████ et ██████████ / ██████████

Comportement : Il se comporte généralement très bien avec ses paires et les éducateurs. Respecte le cadre. Il a tout de même parfois des sautes d'humeurs.

Activités : Il a participé à l'activité jardin avec ses paires et il était très impliqué. Il faut toujours le stimuler un peu, mais lorsqu'il participe il est content.

Relations sociales : Il est toujours de bon contact avec ses pairs, s'exprime peu sur son état émotionnel et a toujours du mal à parler de sa consommation.

Projets : Il a un très bon niveau scolaire. Il faut l'amener à prendre part aux activités proposées par Païdos lors de leur venue au foyer.

Santé : Etat général stable. Bonne thymie tout comme son moral. De bon contact lorsqu'il est sollicité. Appétit bon. Transit régulier. Sommeil correct mais son rythme est inversé.

Il n'exprime pas de plaintes ou de demandes particulières. Prise en charge dentaire aux HUG en cours. Consommation de cannabis régulière. Hémodynamique (tension artérielle, pulsations et température) et poids stable.

Événements particuliers : Rdv dentiste important le 27.04.

██████████ : Entré le ██████████
Référents : ██████████

Comportement : Calme, comportement adapté avec ses pairs, les éducateurs et son environnement. Respect le règlement du foyer.

Activités : Effectue des sorties avec ses pairs.

Relations sociales : Interagit avec ses pairs, peu loquace lors de nos échanges, investit peu l'équipe éducative, s'exprime peu sur son état émotionnel.

Projets : A investir.

Santé : Etat général stable. Thymie légèrement basse tout comme son moral.

Se confie peu mais explique qu'il ressent de la tristesse concernant les problèmes d'un proche.

Sommeil correct malgré un rythme inversé. Appétit et transit bon. Il n'exprime pas de douleurs.

Consommation de cannabis régulière. Stimulé à l'hydratation. Hémodynamique (tension artérielle, pulsations et température) et poids stable.

Événements particuliers : ■■■ n'est plus au foyer, ils étaient proche. Il s'exprime peu/pas sur ce qu'il ressent.

■■■ : Entré le ■■■
Référents : ■■■

Comportement : Lors de cette quinzaine, l'humeur de ■■■ est fluctuante. Cela est influencé par le fait qu'il soit devenu majeur et qu'il se fait beaucoup de soucis pour son avenir après sa sortie du foyer. Il nous confie appréhender ce moment.

■■■ a une bonne attitude en général. Toutefois, il a pu adopter à plusieurs reprises une attitude revendicatrice en démontrant son insatisfaction et sa colère. Ces moments-là peuvent s'avérer être problématiques, car C■■■ devient un leader négatif pour le groupe, contrairement à son habitude. ■■■ a eu une discussion à ce sujet avec sa référente ainsi qu'avec le directeur adjoint. Il a été mis en garde et averti que si cette attitude devenait constante et répétitive, il pouvait perdre sa place au foyer.

Activités : ■■■ participe volontiers aux activités proposées par le foyer. Il apprécie l'activité footing. Il prend souvent l'initiative de cuisiner des pâtisseries pour tout le groupe.

Relations sociales : ■■■ entretient de bonnes relations sociales avec ses pairs et avec l'équipe éducative. Il apprécie le fait de pouvoir échanger et discuter. ■■■ éprouve beaucoup d'intérêt à apprendre de ces interactions afin d'enrichir son vocabulaire en français.

Projets : ■■■ se questionne et s'inquiète au sujet de son avenir. Il redoute la fin de son placement au foyer de la SeyMnaz. ■■■ souhaiterait pouvoir rester en Suisse. Une demande a été faite auprès de l'Hospice général pour un placement au foyer des Tattes. Une demande a également été faite auprès de l'OCPM pour obtenir une attestation de résidence.

Santé : Etat général stable. Thymie stable mais moral fluctuant. Se pose des questions sur son devenir. Exprime de l'inquiétude. Appétit, transit et sommeil bon. N'exprime pas de plaintes. A rendez-vous ce lundi en dermatologie. Stimuler à l'hydratation. Hémodynamique (tension artérielle, pulsations et température) et poids stable.

Événements particuliers :

■■■ est devenu majeur le 20 avril.

■■■ : Entré le 18.11.2019
Référents : ■■■

Comportement : De bon contact de manière générale. Il est respectueux. A eu une altercation quelque peu tendue avec le cuisinier. Il s'est excusé le lendemain et s'est remis en question, il arrive à être critique du comportement qu'il a eu. Il ne va pas bien, il le verbalise. Il faut l'occuper au maximum car il reste preneur.

Activités : Lorsqu'il y a des activités il y prend part à 100%. Il veut progresser en français. C'est sa priorité.

Relations sociales : Il entretient de bonnes relations avec ses pairs et l'équipe éducative. Il veut parler, et échanger mais pour cela il dit que son français n'est pas assez bon et qu'il a un niveau très bas. En effet, il y a quelques temps il ne parvenait pas à tenir une conversation, mais nous lui faisons remarqué qu'il a bien progressé.

Projets : Sa priorité reste d'apprendre la langue française. Il nous fait comprendre que c'est son objectif pour la fin de son placement et que c'est pour cela qu'il veut pratiquer beaucoup en faisant des exercices.

Santé : Etat général stable. Thymie stable et moral fluctuant. Tension interne observable et [REDACTED] explique se contenir. Cette période (covid-19, manque de perspective, etc..) est difficile à vivre pour lui. Le manque de sa famille se fait ressentir. Le sport lui permet d'extérioriser cette tension interne. Discours adapté. Traitement (Kétoconazole) en cours concernant les champignons au niveau cutané. Appétit, transit et sommeil correct. Stimuler à l'hydratation.

Référents : [REDACTED] : Entré le 23.12.2019

Comportement : Comportement toujours respectueux avec l'équipe et avec ses pairs. [REDACTED] se sent mieux depuis la dernière quinzaine. Il a retrouvé son moral et sa joie de vivre, même si par moment ça reste plus compliqué. [REDACTED] se réjouissait de commencer le ramadan.

Activités : [REDACTED] passe souvent ses après-midis à l'extérieur du foyer. Il fait beaucoup de sport avec Y[REDACTED], il apprécie particulièrement cette activité. Il nous confie que cela lui permet de contribuer à son bien-être et de garder le moral.

Relations sociales : Contrairement à la dernière quinzaine, Z[REDACTED] s'ouvre à nouveau à l'équipe éducative ainsi qu'à ses pairs.

Projets : [REDACTED] réfléchit à son avenir, cela peut le mettre en soucis et avoir une influence sur son moral.

Santé : Etat général stationnaire. Thymie stable et de bon contact. Moral bon ces derniers temps même si quelques moments de tristesse sont ressentis. Dit passer de bonnes nuits. S'alimente correctement. Transit régulier. Stimuler à l'hydratation. Hémodynamique (tension artérielle, pulsations et température) et poids stable.

Référents : [REDACTED] : Entré le 18.12.2019

Comportement : Comportement adéquat au foyer tant avec l'équipe qu'avec ses pairs.

Activités : Passe beaucoup de temps à l'extérieur du foyer et ne participe donc pas aux activités proposées.

Relations sociales : S'ouvre davantage à certaines personnes de l'équipe. Est moins en contact avec les autres jeunes du foyer ces temps. Il parle de temps en temps de

son nouvel ami, fraîchement arrivé à Genève. Ensemble, ils semblent découvrir le réseau d'aide qui existe autour d'eux.

Projets : A réalisé un CV. Il parle à plusieurs reprises de vouloir quitter le foyer après le Ramadan mais n'a pas vraiment de projet.

Santé : [REDACTED] présente une thymie stable et un moral fluctuant.

Il est en plein sevrage du lyrica. Vu par l'équipe mobile d'addictologie des HUG (encouragé dans sa démarche et absence de mise en place de thérapeutique car jugé non nécessaire).

Dit ressentir le manque par moment mais dit aller beaucoup mieux.

Consommation de cannabis quotidienne. Peu d'appétit. Transit régulier selon ses dires. Nuit moyenne car difficultés d'endormissement et réveils nocturne. Il présente un comportement et un discours adaptés. Stimuler à l'hydratation.

Événements particuliers : A passé une nuit en garde à vue, est rentré au foyer le 28.04.2020.

Référents : [REDACTED] : Entré le 24.01.2020

Comportement : Très souvent de bonne humeur et souriant, il est respectueux des règles et fait preuve d'une dynamique positive. C'est un jeune homme honnête.

Activités : Il se montre particulièrement participatif durant les activités proposées au foyer, notamment la confection de masque, et s'investit dans la durée. Il répond positivement lorsqu'on le sollicite pour donner un coup de main lorsqu'il y a des tâches à effectuer. Il reste beaucoup au foyer et, à notre connaissance, n'a pas ou peu d'activités à l'extérieur.

Relations sociales : Il est de bon contact avec l'équipe éducative, ainsi qu'avec ses pairs et montre beaucoup de respect. Il est facile de plaisanter ou discuter avec lui, malgré la barrière de la langue. On sent qu'il a une véritable volonté de communiquer. Il donne sans problème un coup de main aux autres jeunes. Il a plutôt tendance à suivre les autres mais réfléchi toujours avant de le faire.

Projets : Pas de projets actuel ou futur à ma connaissance

Santé : Etat général stationnaire. Thymie stable et moral bon. De bon contact et souriant. Demandes adaptées. Douleurs dentaires soulagées par antalgique. En attente de prise en charge par le cabinet dentaire. Appétit, transit et sommeil bon. Stimuler à l'hydratation.

Référents : [REDACTED] : Entré le 22.01.2020

Comportement : Pas de problèmes de comportement particuliers avec [REDACTED], il respecte les règles du foyer, souriant, de bon contact. Consomme du cannabis.

Activités : [REDACTED] participe au cours de français avec Païdos. Il participe également à l'atelier masque durant lequel il est « enthousiaste, motivé et sérieux dans son travail » d'après les encadrants.

Relations sociales : [REDACTED] est toujours bien intégré au groupe (joue au babyfoot avec les autres jeunes), il respecte les éducateurs et les intervenants externes, sa chambre est souvent un lieu de rencontre pour les autres jeunes le soir.

Projets : ■■■ souhaite être inscrit à Païdos lorsqu'ils ouvriront à nouveau. Il réfléchit beaucoup à son avenir.

Santé : Etat général stationnaire. Thymie stable mais moral fluctuant. Sur la journée se montre souriant et calme. Dit ressentir de l'anxiété en soirée et des difficultés d'endormissement. Absence d'idée noires.

Souhaite avoir pour traitement du valium. A revoir. En attente d'une consultation CSJ. Consommation de cannabis régulière. Appétit et transit correct.

Stimuler à l'hydratation.

Evénements particuliers : Est en froid avec son frère Y■■■ depuis peu.

■■■ : Entré le 24.01.2020

Référents : ■■■■

Comportement : Le comportement de ■■■ s'améliore au fur et à mesure des semaines. Il a abandonné l'idée de prendre le rôle de revendicateur et fait de plus en plus d'efforts. Nous le sentons beaucoup plus présent, posé et à l'écoute.

Activités : Comme beaucoup de jeunes du foyer, ■■■ a besoin de s'occuper. Appliqué et soigné, il participe à plusieurs ateliers proposés au foyer. Il est très preneur de l'atelier « réparation vélo » car le résultat est assez vite visible et lui permet d'en profiter immédiatement.

Nous avons également commencé à confectionner des masques. ■■■ est spécialement investi et prend du plaisir à la réalisation de ceux-ci.

Relations sociales : ■■■ a de meilleur contact avec l'équipe éducative du fait de sa meilleure compréhension de la langue française. Nous prenons le temps de lui expliquer les choses avec des mots assez simple. Nous pouvons facilement discuter avec lui et, malgré la barrière de la langue, nous sentons chez lui une volonté d'apprendre le français. Il peut néanmoins vite s'emporter sous l'effet de groupe.

■■■ est bien intégré avec ses pairs.

Projets : Un travail sur différents points tels que l'hygiène, la nutrition, la santé, les activités sportives créatives et le savoir-vivre est en train d'être mis en place. ■■■ est demandeur pour une inscription à Païdos.

Santé : Etat général stationnaire. Thymie stable, moral bon. De bon contact lorsqu'il est sollicité.

Sommeil correct. Appétit bon et transit régulier. Il n'exprime pas de plaintes particulières mis à part des douleurs au niveau dentaire.

Soulagé par antalgiques. En attente de la réouverture du cabinet dentaire pour la poursuite de la prise en charge. Consommation de cannabis quotidienne. Hémodynamique et poids stable.

[REDACTED] : Entré le 24.01.2020

Référents : [REDACTED]

Comportement : Il se montre très respectueux du règlement. Rarement énervé, [REDACTED] semble, cependant, souvent perdu dans ses pensées. Lunatique, il a tendance à s'isoler et rester dans son monde. Son moral semble parfois très bas.

Activités : Sa participation aux activités dépend vraiment de son état du jour. Néanmoins, il aime prendre part aux activités sportives.

Relations sociales : Il est respectueux de l'équipe éducative et de ses pairs. Cependant, il ne semble parfois pas comprendre ce qu'on lui dit. Il reste très discret sur son mal-être et a beaucoup de mal à communiquer avec l'équipe et les autres jeunes.

Projets : Pas de projet actuel ou futur à ma connaissance.

Santé : Thymie neutre et moral bas. Comportement calme mais tension interne observable par moment. Mohamed est souvent dans ses pensées. Quelques bizarreries au niveau du comportement sont constatées (moment d'absence, incompréhension de consignes simples, déambulation). Absence d'hétéro ou d'auto-agressivité.

Lorsqu'il est sollicité, il est de bon contact mais sourire de façade.

Cependant il est dans le déni par rapport à son état psychique. Il est dans la crainte.

Se plaint de douleurs aux chevilles, consultation CSJ prévue la semaine prochaine.

Appétit correct. Transit régulier. Qualité du sommeil à évaluer.

[REDACTED] : Entré le 05.02.2020

Référents : [REDACTED]

Comportement : Il est de bon contact sur les derniers jours du mois, et pendant les nuits du Ramadan. Reste tout de même un jeune très triste et qui a besoin d'être entendu. Humeur variable. Le fait d'avoir changé de référents le rassure.

Activités : Lorsqu'il est sollicité il prend volontiers part à la vie du foyer (masques et préparation des repas pour Ramadan). Continuer à l'encourager à suivre les cours de Païdos.

Relations sociales : Il est toujours entouré de ses pairs et de bon contact de manière générale avec l'équipe. Il reste malgré tout quelque peu dans la revendication, toujours au niveau de la nourriture.

Projets : Lorsque nous abordons le sujet, il dit qu'il est hors de question de rentrer au pays tant qu'il n'a pas "réussi" sa vie en Europe (mariage, travail etc.). Il me parle de l'Angleterre comme possible destination. Je lui dis que je ne connais pas la législation mais que je ferai le nécessaire pour l'informer des possibilités.

Santé : Etat général stationnaire. Thymie fluctuante tout comme moral.

Tristesse observable et exprimée en entretien infirmier.

A besoin d'écoute active et de réassurance. Quelques moments d'irritabilité facilement canalisable. Sommeil correct ces derniers temps avec la prise de quétiapine prescrit au couché. [REDACTED] est toujours motivé pour stopper le cannabis et a besoin de soutien à ce niveau. Appétit et transit correct.

Événements particuliers : le 21.04 il a fait une demande pour contacter son IPE. Suite aux problèmes liés à la nourriture et à sa confection, il souhaite changer de foyer. Il a été demandé à son IPE de faire un point avec lui dès que possible car le foyer fait déjà beaucoup pour lui.

Événements particuliers :

- ✓ Le ramadan a débuté. L'équipe éducative a adapté le quotidien du foyer ainsi que ses horaires à cet événement.
- ✓ Païdos interviendra trois fois par semaine au foyer afin d'y réaliser diverses activités.
- ✓ Fin de placement pour ■■■■

Ambiance générale au foyer:

Le rapport est établi chaque quinzaine et est remis à la direction du foyer le 13 du mois et le 28 du mois

Direction : David Crisafulli

Direction adjointe : Abdallah Dilmi